



## **REVUE DE PRESSE**

**Mercredi 03 octobre 2018**



## Vrai/Faux

### *Les femmes ont toujours la plus longue espérance de vie.*

**VRAI**

L'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire le nombre d'années que peut espérer vivre une personne sans être limitée dans ses activités quotidiennes, est passée entre 2016 et 2017 de 64,1 ans à 64,9 ans pour les femmes tandis qu'elle a légèrement reculé à 62,6 ans (62,7 ans en 2016) pour les hommes. En dix ans, l'espérance de vie en bonne santé n'a pas évolué de façon significative pour les hommes tandis qu'une tendance à la hausse est perceptible pour les femmes depuis 2012. Au niveau européen, l'espérance de vie en bonne santé était en 2016 de 63,5 ans pour un homme et de 64,2 pour une femme, précise l'étude. En 2017, l'espérance de vie à la naissance s'établissait en France à 85,3 ans pour une femme et 79,5 ans pour les hommes.



## #MeToo : un impact positif pour un tiers des Français

### Les conséquences du mouvement #MeToo un an après

**Question :** selon vous, de façon générale en France, qu'a eu le mouvement #MeToo comme conséquences ?

Des conséquences plutôt positives



Des conséquences plutôt négatives

3% ne se prononcent pas

**Question :** selon vous, depuis l'apparition de #MeToo, la lutte contre les violences faites aux femmes en France s'est-elle améliorée ?

Plutôt améliorée



Plutôt dégradée

2% ne se prononcent pas

**Question :** depuis l'apparition de #MeToo, avez-vous... ?

Changé la façon dont vous percevez la question du harcèlement sexuel

16%

Changé la façon dont vous vous comportez dans l'espace public

8%

Parlé de ce sujet avec vos proches (famille, amis, etc.)

39%

Adopté au moins un comportement

45%



Source : enquête réalisée par Harris interactive pour RTL Girls en ligne les 25 et 26 septembre 2018, sur un échantillon de 1.862 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

INFOGRAPHIE CL

## Violences conjugales

# «Dix-huit Houria potentielles dans mes dossiers»

«**N**ous avons pris en charge 270 victimes de violences conjugales en 2017. Nous en sommes déjà à 369 ce 20 septembre. 223 victimes de violences dans le couple, 146 dans le cadre d'une séparation.» Les chiffres qu'épèle Isabelle Decosterd, la directrice de l'association France Victimes 16, font froid dans le dos et Jean-David Cavaillé, le procureur de la République en a fait une priorité. «En Charente, on a une augmentation de l'intensité des passages à l'acte. On prend en charge des femmes très, très gravement blessées.» Au tribunal d'Angoulême, les proportions se sont inversées. Deux auteurs de violences conjugales sur trois sont aujourd'hui jugés en comparution immédiate, parce que la gravité de leurs actes appelle une réponse rapide et un enfermement fréquemment prononcé. Un sur trois sera jugé ultérieurement, convoqué à l'issue d'une garde à vue. C'est nouveau

et c'est le phénomène qui inquiète. «Parce que je n'ai pas changé de politique pénales», commente Jean-David Cavaillé. Il a suivi de très près «l'affaire Houria», placée sous protection, agresseur cet été, poignardée par son mari à la sortie des locaux du CHRS, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale d'Angoulême. Elle est aujourd'hui tirée d'affaire, a été «exfiltrée» avec ses enfants, «tente de se reconstruire». Mais, «des Houria potentielles, j'en ai dix-huit dans mes dossiers.» Le constat du procureur est glaçant. Des femmes sur qui pèse une menace avérée, le risque d'un passage à l'acte gravissime en cas de confrontation à la sortie de prison du conjoint. C'est parfois très tendu. «Nous avons protégé une victime, nous l'avons installée dans un département voisin avec un bail au nom d'une association. Son conjoint a fini par la retrouver.» Aujourd'hui, en Charente, la justice a mis en service trois téléphones d'urgence absolue. «On envisage d'en acquérir un quatrième.»

Le procureur s'affiche particulièrement volontariste. «Après l'agression d'Houria, on a mis en place un dispositif renforcé pour savoir où est l'agresseur potentiel. C'est un échange d'infos entre les services. Le juge prévient le parquet d'un divorce qui peut générer un passage à l'acte, qui est informé par la préfecture des procédures administratives d'obligation de quitter le territoire. Il est intéressant de savoir si le reconduit à la frontière revient où se trouve sa victime.» Cette «expérience locale», lancée en juillet dernier, s'appuie sur un partenariat police gendarmerie justice préfecture. «On échange des infos. Il implique les services d'enquête, France Victimes, les services sociaux. Les services travaillent sur le recueil de la plainte, les auditions par visioconférence pour une meilleure prise en compte.» Le dispositif n'est pas une assurance à 100 %, «mais on resserre les mailles du filet, pour limiter le passage à l'acte». Parce que si les chiffres

Jean-David Cavaillé, le procureur de la République, a érigé le dossier des violences conjugales en priorité de son parquet.

Photo CL



exploient, ils ne traduisent pas forcément une multiplication des cas. «Nous avons mis en place un réseau police gendarmerie parquet exceptionnel, avec une meilleure prise en charge, une meilleure orientation. Aujourd'hui, tout est pris en compte, en termes de plaintes et de réorientation sur nos services. La réponse est rapide, presque systématique», explique Isabelle Decosterd. Et le parquet ne lâche pas l'affaire, même quand la victime retire sa plainte. «On ne laisse plus le choix.»

■ Les victimes de violences conjugales sont de plus en plus nombreuses en Charente ■ Des femmes qui vivent l'enfer avant d'avoir le courage de fuir ■ Elles racontent leur prison, leur libération.

# «Il me tapait, il voulait m'isoler»

Jean-François BARRÉ  
fbarre@charentelibre.fr

«**Ç**a fait partie de ma reconstruction. J'ai besoin d'être reconnue.» Alors oui, Sylvie veut témoigner à visage découvert. Il n'y a pas si longtemps qu'elle a «relevé la tête», qu'elle ne marche plus le regard rivé au sol. Qu'elle tente d'oublier cinq ans de violences incessantes, d'insultes et d'humiliations, qu'elle parle de son «futur ex». Elle vient de lancer la procédure de divorce. Comme Elisabeth, la soixantaine et quarante années de souffrances. «Il faut faire voir que ça existe.» Des larmes plein les yeux et des sanglots dans la voix, avec force, elle a décidé de raconter les violences, le premier viol conjugal et puis les autres. Comment tout a basculé «huit jours après le mariage».

Un profil de prédateur, qui ne voulait pas qu'elle parle, qu'elle puisse vivre hors de son emprise.



Elles ont subi les coups de leur conjoint, violences physiques, psychologiques, sexuelles pendant parfois de nombreuses années. Elles sont victimes. Elles ont choisi de témoigner. Pour faire savoir que cela existe.

Photo Majid Bouzzit

Autour de la table du CHRS, ce mardi matin, elles sont une petite dizaine, pour un café partagé et un plateau de viennoiseries. D'habitude, elles parlent «de tout sauf de ça». Il y a Samia, mariée en 2011 au prince charmant qui ne venait qu'aux vacances au Maroc. Suivi à Camille-Claudine en Charente, alcool, toxico, violent. «Je ne savais pas.» Il lui a fait un enfant. Elle a subi. Elle a claqué la porte il y a peu. Il y a Fatima, qui pleure beaucoup quand elle raconte son histoire édifiante. Elle était étudiante au Maroc, elle avait un petit copain. «Ma mère m'a vendue à un vieux en 2015. J'ai 24 ans, il en a 58.» Elle sanglote les violences, de pire en pire, après la première claque. «Il voulait une bonniche», alors tous les mois, «il envoyait de l'argent à ma mère». Ça la faisait culpabiliser. La semaine

dernière, elle a fait son sac, passé la porte. Elle s'effondre. «Ma famille ne veut plus me voir.»

### Jusqu'au bout du supportable

Toutes, elles ont supporté, enduré. «Un peu parce que je me disais qu'il allait changer.» Et puis c'était «le prince charmant, pour lui j'étais la plus belle». «En fait, il était manipulateur. Ils sont tous manipulateurs», lâche Sylvie. Toutes, elles parlent d'emprise. En 2004, Elisabeth a failli tuer son gendarme de mari. «Il laissait traîner son arme partout. Je l'ai mis en joue. Heureusement, il y avait le cran de sécurité. Un de mes fils m'a désarmé.» Un éclair de haine traverse son regard. Elle dit encore comment elle est passée pour la méchante quand il lui a fallu

dénoncer, «porter plainte face à ses collègues». «Mais, il m'a tout fait...» Elles sont allées jusqu'au bout du supportable. Parce qu'il y avait «des enfants, les menaces, la pression». Et elles ont craqué. Aujourd'hui, Anouchka est hébergée dans l'un des appartements du CHRS. Elle hésite encore à sortir dans la rue. Elle vient de passer vingt-deux ans cloîtrée chez elle, dans son village. «Il me tapait, il tapait les gamins. Ils sont placés tous les quatre. Il m'empêchait de sortir. Il voulait m'isoler. Même chez le médecin, il entrainait avec moi.» «Un profil de prédateur, qui ne voulait pas qu'elle parle, qu'elle voit autre chose, qu'elle puisse vivre hors de son emprise», traduit Jean-François Nau, le chef du service au CHRS. Pourtant, leurs hommes faisaient tous bonne figure, dehors, en repré-

sentation. «Tout change une fois la porte fermée», lâche Anouchka. «Les enfants en souffrent», dit encore Sylvie. «Quel que soit l'âge. Ma fille n'avait qu'une envie, le tuer.» Mais les fils d'Elisabeth ont fait culpabiliser leur mère quand elle est partie. «Et s'il arrive quelque chose à papa?» Aujourd'hui, ce n'est plus son histoire. «Toutes, elles ont eu le courage de fuir, de pousser la porte du CHRS, de porter plainte. Elles ont encore un peu peur de recroiser celui qui a partagé leur vie. J'ai peur qu'il me retrouve, dit Fatima. Il a téléphoné pour le livret de famille. Il m'a dit "je vais m'occuper de toi". Elles sont parties parfois sans rien. Il faut repartir à zéro, à mon âge, s'inquiète Sylvie. Mais partir, c'était une question de survie.» Elles s'entraident et cela les aide. Jus-

tine aussi. Elle, c'est sa sœur qui est victime. «Mais elle veut rester avec lui. Il lui a cassé la mâchoire. Il est sorti de prison pour stuprs. Il a recommencé. On l'a signalé, elle l'a pris comme une trahison. Elle a reproduit les violences sur ses enfants.» Ultime paradoxe: «Il y a l'amour», lâche fataliste, Sylvie. Et Justine s'emporte. «Même si c'est la pire des sœurs, je n'ai pas envie de l'enterrer.» Toutes ne composent pas le numéro vert. Mais les vingt-deux places du CHRS ne désempassent pas. Elles sont là pour quelques jours, quelques mois. Anouchka s'aventure dans la ville, se perd un peu. Fatima essaye «de faire du sport, de la marche, avec [sa] coloc». «Ça fait du bien.» Elle oublie un peu les images de violence. Désormais, elle parvient parfois à dormir.

# Un étudiant cognaçais poursuivi pour un bizutage

La justice dira le 6 novembre si un étudiant en médecine, originaire de Cognac, est coupable d'avoir poussé un camarade dans un barbecue lors d'une soirée d'intégration.

Ils étaient le même jour au même endroit au camping de Mous-sac, dans la Vienne, transformé tous les ans le premier week-end d'octobre en enclave médicale, sympathique campement ouvert aux débordements des futurs médecins. En octobre 2016, le week-end d'intégration a dérapé: un étudiant de deuxième année s'était retrouvé sur un barbecue accusant un compère de cinquième année de l'y avoir poussé.

Presque deux ans jour pour jour après les faits, la justice a tenté hier d'y voir clair sur le déroulement de la première soirée de ce week-end défouloir où l'alcool coulait à flots.

Les témoignages sont sujets à caution et les parties s'écharpent entre les soutiens de Tanguy, l'étudiant charentais hâbleur, fêtard reconnu, ancien capitaine du Stade Poitevin Rugby, et Thomas, jeune étudiant plus discret, fils d'un professeur de médecine du CHU de Poitiers.

Ce soir d'octobre 2016, Tanguy jure qu'il tentait de se réchauffer. Il avait passé sa journée en petite tenue, glissant en string sur une bâche mouillée. La fraîcheur nocturne et l'alcool sont venus refroidir ses ardeurs. Il serait resté quasi prostré sur un canapé de fortune ce soir-là, un blouson sur les épaules.

Loin de l'image du gaillard qui, derrière l'un des bars non officiels du campement, le bar des grands, décide de choper dans ses bras le jeune Thomas venu quérir deux bières chez ses aînés. Avant de le «poser» dix mètres plus loin sur un barbecue où il se grillera les fesses et surtout une main. C'est la scène que décrit Thomas et que conteste Tanguy. Deux ans plus tard et avec autant de témoignages rendus contradictoires par l'alcool et/ou la concertation, la justice est bien en peine.

## Flou artistique

Le soir des faits, à peine sorti du poste médical de la Protection civile puis des urgences de Montmorillon, Thomas ne s'était pas précipité à la gendarmerie, mais s'était chargé lui-même de l'enquête, assurant qu'il avait retrouvé son agresseur. Mais il n'avait porté plainte que cinq jours plus tard. Le jeune étudiant décrit le physique de son agresseur... mais se trompe sur la couleur de ses yeux devant les policiers.

Le flou artistique demeure. Et chacun s'engouffre dans cette zone grise, tirant ce qui l'arrange du dossier et des déclarations.

M<sup>e</sup> Blaise Merey, descendu de Paris, décrit un agresseur proche du barbare, la grande gueule de la promotion, partant pour tous les délires et qui, là, aurait versé dans le bizutage, l'intégration n'étant qu'un cache-sexe sémantique. Il veut la condamnation et 15 000 euros de dommages et intérêts.

À l'heure des réquisitions, le procureur Lacotte ironise sur tout ce petit monde, futurs médecins qui se tiennent par la barbichette et finissent «déchenillés» dans un camping paumé. Il cherche l'éthique et la déontologie, et quand même un morceau de vérité, s'accrochant à un témoignage qui décrit Thomas poussé par Tanguy jusqu'au rebord brûlant du barbecue lors d'une empoignade.

Une étudiante, aussi, assure avoir vu la scène et identifie le jeune Cognçais. Et Lionel Béthune de Moro, avocat du prévenu, de pilonner ce témoignage: «C'est sa vérité à elle! Et elle ne peut seule emporter la conviction du tribunal! Le principe cardinal, c'est que le bénéfice du doute doit profiter au prévenu.»

Le tribunal correctionnel de Poitiers s'est laissé le temps de douter jusqu'au 6 novembre prochain.

## TER Angoulême-Bordeaux: pas d'évolution avant 2021

**P**as de changement d'horaires ni de nombre de trains avant 2021. Une fréquentation des TER en nette hausse. Le comité de la ligne TER n° 16 Angoulême-Bordeaux s'est réuni hier à Chalais, une des trois gares charentaises desservies avec Angoulême et Montmoreau.

William Jacquillard, conseiller régional délégué aux gares et à l'intermodalité, a d'abord avancé quelques «bons chiffres», sur la fréquentation qui a augmenté sur ce sillon de 35 % au premier trimestre 2018, et sur la régularité qui prend en compte le respect des horaires (94 % de janvier à août) et sur les suppressions limitées à 0,8 % des trains. Chaque jour, 2 500 personnes voyagent sur la ligne Angoulême-Bordeaux, qui compte 15 arrêts, dont 990 abonnés «travail». Pour Angoulême, il y a entre 120 et 150 personnes qui prennent un TER chaque jour vers Bordeaux et «entre 20 et 40» qui montent à Montmoreau et Chalais.

«L'offre a augmenté, on est passé de trois allers-retours par jour à cinq», a souligné le conseil régional qui a aussitôt reconnu que 2019 et 2020 seront «des années très stables». «On travaille avec la SNCF sur la refonte prévue en 2021. L'offre TGV va bouger, à la fois concernant les grilles horaires et le nombre de trains.» Ce que signifie cette annonce, c'est

que les principales demandes des usagers charentais, à savoir un train qui arrive à Bordeaux vers 8h15 – actuellement c'est 7h28 ou 9 heures – et un train pour le retour qui parte de Bordeaux vers 18 heures et pas seulement 17 heures et 19 heures actuellement, ne seront pas comblées avant au mois trois ans. «Oui, pour l'offre, il reste beaucoup à faire. On veut absolument obtenir ces deux trains supplémentaires. Aujourd'hui, la SNCF nous dit que ce n'est pas possible sinon en finançant un nouveau TER. On vient d'en financer beaucoup. Un train, c'est 500 000 euros», a ajouté William Jacquillard.

SNCF Mobilités, représentée par Olivier Chauvet, a indiqué qu'un des écueils pour un train du matin qui arrive à Bordeaux vers 8h15 est «l'embouteillage à l'arrivée à Bordeaux» où convergent de très nombreux trains.

Le comité de ligne a été également l'occasion d'apprendre que la passerelle de la gare d'Angoulême ne sera pas fonctionnelle avant le mois de janvier «au mieux», selon William Jacquillard, et que la ligne de fret entre Cognac et Hourcade qui assure quatre allers-retours par semaine est menacée. «On va se bagarrer pour empêcher sa fermeture», assure l'élu régional. Cette navette entre la Charente et la Gironde permet ensuite le transport de fret jusqu'au Havre.

# RN 10 et 141

## Les gendarmes freinent la valse des infractions

«**V**ingt-cinq dépassements non autorisés, dix-neuf vitesses excessives, quatorze non-respects des distances de sécurité, vingt et une surcharges, trente-deux infractions pour non-respect des temps de conduite, huit utilisations de téléphone portable au volant, une conduite sous l'empire de produits stupéfiants et neuf infractions diverses», c'est le bilan en termes purement comptables des contrôles effectués la semaine dernière par les gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière sur la RN 10 et la RN 141. Avec, en point

d'orgue, une vaste journée coordonnée et interservices aux côtés de la Dreal, des services vétérinaires, de la Direccte et des douanes, jeudi. Mais c'est dimanche qu'un chauffeur routier de l'est de l'Europe a décroché le jackpot. Il circulait avec un peu plus d'un gramme d'alcool par litre de sang. Ceci expliquant peut-être cela, il avait repris la route le dimanche alors que les poids lourds ont interdiction de circuler. Il avait aussi oublié de mettre une carte dans son chronotachygraphe. Il en a été quitte pour une consignation importante et une convocation en justice.

### Le post



Repro CL

” *Utile de préciser que le comité «En Marche» de Charente n'est pour rien dans l'organisation de la présente opération.*

**Jean-Hubert Lelièvre**

conseiller départemental et président délégué de Charentes Tourisme. «Jupiter» a beau être à l'honneur à Chassenon lors d'une conférence samedi à 15h, rien à voir donc avec En Marche. Pas de confusion, d'autant que la statue gallo-romaine qui illustre l'affiche a perdu sa tête. Et pas seulement sa popularité.

■ Protocole sur le temps de travail à l'Agglo

## La préfète attaque au tribunal administratif

La procédure judiciaire est enclenchée, annoncent les services de l'Etat: la préfète de Charente, Marie Lajus, attaque GrandAngoulême devant le tribunal administratif de Poitiers.

Dans le viseur, le protocole d'accord sur le temps de travail signé à l'Agglo. Ou, plus exactement, les «articles du protocole dépourvus de base légale», précise le service communication de la préfète. Comprendre: le tribunal n'a pas prévu de décortiquer l'accord dans sa totalité, il se contentera d'étudier les passages litigieux.

En juin dernier, le contrôle de la légalité avait estimé que le document échafaudé et entériné par l'Agglo le 24 mai dernier était hors la loi. Il avait retoqué le subterfuge qui consistait à inscrire dans



Photos Quentin Petit et SU



une annexe du document une série de congés liés à l'ancienneté et à l'âge. L'injonction préfectorale n'a pas déstabilisé Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême. La semaine dernière, dans *CL*, l'élu a indiqué que le protocole «s'appliquera au 1<sup>er</sup> janvier 2019». Marie Lajus avait choisi

d'attaquer le texte devant la justice avant cette déclaration. La procédure engagée n'est pas suspensive: elle n'empêche pas Jean-François Dauré de mettre en œuvre son protocole le premier janvier 2019. Mais si le tribunal lui donne tort, il devra engager de nouvelles discussions avec les représentants du personnel de l'Agglo pour remplacer les articles entachés d'illégalité.

■ Le nouveau Pilatus PC-21 a été officiellement présenté hier ■ Devant des médias de toute la France et en présence du général d'armée aérienne ■ Point de départ d'une montée en puissance de la base.

# L'avion qui révolutionne la BA709

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

« Une révolution », « un tournant », « une vague de modernisation ». Le Pilatus PC-21, le nouvel avion de l'école de pilotage de la BA 709, représente tout cela à lui seul. Arrivé fin août sur la base, il a officiellement été présenté hier à des journalistes venus de la France entière et en présence du général d'armée aérienne Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'Armée de l'air.

”  
**Cognac est emblématique de la modernisation qui s'opère dans l'Armée de l'air.**

Voué à remplacer l'Epsilon et l'Alpha Jet dans la formation des pilotes, ce mono turbopropulseur d'origine suisse possède des atouts dont ses prédécesseurs étaient privés : un système de simulation embarquée interactif et un cockpit ultramoderne notamment. Avec son système avionique avancé, il se rapproche aussi davantage des avions de chasse comme le Mirage et le Rafale, les outils de travail des futurs pilotes.



Dans le simulateur, testé par le général Philippe Lavigne, l'environnement est ultra-réaliste.



Des instructeurs sont allés se former en Suisse, au sein de la société Pilatus, pour former, à leur tour, en France.

Photos Majid Bouzzit

Et si la modernité s'invite dans l'appareil, elle est également présente au sol. Dans les trois entraîneurs (« part task trainers ») et deux simulateurs (« full motion simulators ») qu'abrite le bâtiment de la société Babcock, chargée de la maintenance et de l'entretien des équipements. Le degré de simulation y est inédit et l'environnement ultra-réaliste. « Ça change

tout », lance Grégoire, 21 ans, en train de survoler Cognac sur un entraîneur. « Tout est numérique. Pour quelqu'un qui est habitué aux jeux vidéo et aux I-Pad, c'est plus facile, l'environnement est familier », assure l'élève, stagiaire sur Epsilon, qui testait hier, le nouveau matériel.

## « Un projet structurants »

Pour l'heure, quatre Pilatus PC-21 ont été livrés à la base. Quinze autres devraient l'être avant le début de l'année 2019 pour démarrer les premières formations à l'été prochain. À partir de là, tous les pilotes de chasse passeront par Cognac et non plus par Tours avant de terminer leur cursus à Cazaux. Cette modernisation de la formation doit permettre à l'armée de « s'adapter au contexte stratégique actuel ». « Nos engagements sont plus durs et plus durables », observe le général Philippe Lavigne. Pour y faire face, « nous devons maintenir notre outil de formation au meilleur niveau ». Et tout cela en rationalisant.

L'utilisation du Pilatus PC-21 devrait être dix fois moins chère que celle de l'Alphajet, âgé de 35 ans. Raccourci, mais comprenant des « phases de vol plus productives », la formation sera également moins coûteuse.

« C'est le début d'un projet structurant pour l'Armée de l'air », dit le général Philippe Lavigne. Mais aussi pour la BA 709, un « site magnifique » ainsi « optimisé ». « Les gens n'imaginent pas. Cognac est en train de devenir la maison mère alors que c'était Tours jusque-là », glisse le colonel Cyrille Duviol, chef du service d'information de l'Armée de l'air.

« Un beau défi » pour le colonel Arnaud Gary, qui vient de prendre les rênes de la base. « Cognac est emblématique de la modernisation qui s'opère dans l'Armée de l'air. » L'unité de drones est aussi amenée à se développer. Six nouveaux Reaper doivent être livrés dans les mois à venir. Pour accompagner cette évolution, 200 personnes supplémentaires sont attendues sur la base, qui emploie déjà quelque 1.100 personnes.

## Les chiffres clés

**2 tonnes.** Le poids du Pilatus PC-21, qui mesure 11 mètres de long pour 9 mètres d'envergure.

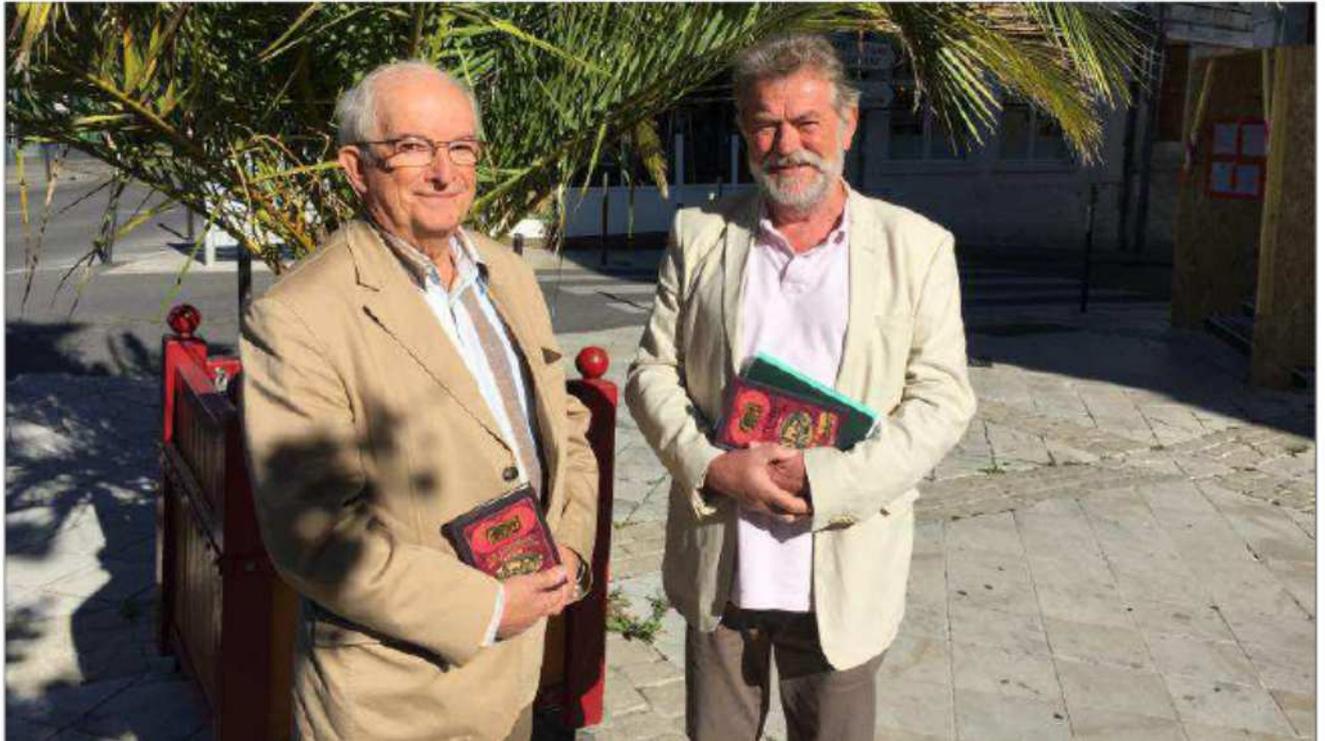
**8 G.** C'est l'accélération maximale à laquelle peut être soumis le pilote dans le nouvel avion. Cela l'oblige à revêtir un pantalon anti-G.

**130 heures.** Le nombre d'heures de vol que comprend la nouvelle formation sur le PC-21, en plus d'une centaine d'heures sur simulateur. La simulation représentera ainsi 40 % de la formation, contre 20 à l'heure actuelle.

**30.** Le nombre de pilotes qui doivent être formés chaque année, ainsi que dix navigateurs de l'Armée de l'air, dix pilotes pour la Marine nationale et dix moniteurs simulateur. La pleine capacité de la formation sera atteinte en 2020.

# Une 40<sup>e</sup> saison rugissante s'annonce au Greh

L'association a dévoilé hier son cycle de conférences à venir. Six sont au menu, plus trois gratuites. La saison s'ouvre ce samedi à Cognac.



Gilles Bernard et son trésorier Gérard Rousseau (à droite), ont concocté un programme riche en diversité pour 2018/2019. Photo G. B.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

Quarante ans déjà. Et le Greh, le Groupe de recherches et d'études historiques de la Charente saintongeaise, affiche toujours une belle santé. Comme ses traditionnelles conférences «qui ont attiré de 80 jusqu'à 160 auditeurs selon les thèmes proposés lors de la saison 2017/2018, avec de gros succès sur l'histoire de l'abbaye de Bassac et sur l'archéologie à Angeac-Cha-

rente», se félicite Gilles Bernard, inamovible président de cette association forte de 200 adhérents, et auteur d'un nouvel ouvrage inédit sur le cognac (lire encadré).

## Des thèmes très divers

Une fréquentation que le Greh entend bien voir perdurer pour un nouveau cycle qui s'ouvre ce samedi 6 octobre et compte six conférences au programme (1), outre trois gratuites délocalisées sur le territoire, dont les thèmes et les

dates ne sont pas encore définis. Elles auront pour fil rouge «*aucun, sourit Gilles Bernard, on mise sur la diversité cette fois*». De «Calvin, tyran de Genève» à «Les Gaulois dans la région» pour n'en citer que deux, le Greh a ouvert le champ pour des auditeurs qui pourront comme toujours échanger à l'issue des conférences avec des intervenants de qualité.

À commencer par Jacques Gaillard, premier à entrer en piste samedi sur le thème «La restructuration de Cognac après la guerre de Cent ans», où comment la ville s'est réédifiée sous la houlette de Louise de Savoie avec ses impacts en terme d'emploi, d'utilisation de la pierre locale, mais aussi de migrations vers la Charente et d'économie en général.

«La restructuration de Cognac après la guerre de Cent ans», ce samedi à 17h, à La Salamandre. Tarif 6 €, gratuit pour les moins de 18 ans.

(1) «Calvin, tyran de Genève», le 3 novembre, «Les colères du climat et la révolution de 1789», le 1<sup>er</sup> décembre, «Les Gaulois dans la région», le 12 janvier, «Le Cognaçais et l'Atlantique au XVIII<sup>e</sup>», le 2 février, «Migrations et patrimoine cognaçais», le 9 mars.

## La fabuleuse aventure du cognac

Auteur de plusieurs ouvrages de référence sur le cognac et le vignoble, contributeur à l'«Encyclopédie de la Grande-Champagne» qui sortira en février prochain, Gilles Bernard, géographe de profession, s'est cette fois penché sur le comment et le pourquoi de la réussite du cognac à travers le monde dans «Le cognac, une fabuleuse aventure». Tout juste sorti des presses, ce nouvel ouvrage

montre l'implantation viticole très ancienne et les vicissitudes commerciales au fil des siècles du produit phare aujourd'hui des exportations françaises. Gilles Bernard relate sa longue histoire et les nombreuses crises qui l'ont jalonnée sans pour autant entamer son rayonnement et son ascension.

«Le cognac, une fabuleuse aventure», aux Éditions «La Gest», 9,90€.

# Les Castelbaladins se jouent de l'Histoire

Les Castelbaladins ont proposé la générale de leur tournée samedi soir, avec costumes et décors, devant le public de La Cale à Crouin. Même s'il reste quelques ajustements, le spectacle et les comédiens sont prêts.

Bernard Cassan, qui assure aussi la mise en scène avec Jacques Barbot, a lâché son imagination et use de l'anachronisme à toutes les scènes. On assiste à un vaudeville à la Feydeau, dont les personnages viendraient de Pagnol, le tout dans une ambiance peplum digne d'Hollywood. La cuisinière s'appelle Maïté, Ben-Hur est l'espion en chef de César et fait furieusement penser à un célèbre ministre de l'intérieur corse... Marius et Fanny tentent de faire chanter César, Cléopâtre est jalouse et Brutus très surprenant.

Toutes les scènes sont émaillées de jeux de mots, de lumière ou d'effets musicaux, qui sont autant de clin d'œil à des films connus. Et pour brouiller encore plus les lieux et les époques, c'est



Costumes atypiques et pièce totalement débridée sont à l'affiche de la saison. Photo CL

une Pythie venue de Grèce qui joue les chœurs antiques.

Au final, une comédie débridée, qui a bien fait rire le public de La Cale, des comédiens qui ne cachent pas leur plaisir d'être sur scène, bien secondés par les petites mains en coulisses, sous la houlette de Claude Giraud, président attentif.

Les représentations: 13 octobre à 20h30 à Javrezac, 20 octobre à 20h30 à Gensac-la-Pallue, 10 novembre à 20h30 à Vibrac, 16 et 17 novembre à 20h30 et 18 novembre à 15 h au Castel à Châteaubernard (entrée 6 €).

Pour Javrezac, Gensac et Vibrac, billetterie sur place. Pour le Castel, billetterie ouverte au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17 h à partir du vendredi 5 octobre. Contact: lescastelbaladins@gmail.com

## Bel après-midi solidaire aux Jardins de Louise



Les anciens ont prouvé qu'ils savent s'amuser et mettre l'ambiance.

Photo CL

**L**e thé dansant organisé dernièrement par les Jardins de Louise, la maison de retraite de Châteaubernard, a rencontré un vif succès.

Pas moins de quarante personnes venues de l'extérieur ont rejoint les résidents pour faire la fête, animée par Martine et «Les Mamies en folie» qui ont mis le feu à la scène, faisant retrouver leur jeu-

nesse aux jambes des aînés! Organisé au profit de l'association «Pour que Swan marche» (1), destinée à permettre à ce petit garçon de Gondreville, né avec une infirmité motrice cérébrale, de recevoir des soins adaptés, cet après-midi dansant a permis de récolter 325 € pour venir grossir sa cagnotte.

(1) ([www.pourqueswanmarche.com](http://www.pourqueswanmarche.com))

# Merpins: le site Antargaz échappe à un accident, fictif

Un plan d'intervention a été déclenché hier, sur ce site Seveso «seuil haut». Une simulation dans le cadre des procédures de sécurité.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**H**ier, 14h16. Une fuite sans flammes est détectée sur un camion-citerne stationné au cœur du site Antargaz de Merpins-Gimeux, classé Seveso «seuil haut». Avec un risque potentiel d'explosion. La préfecture lance le plan particulier d'intervention (PPI), la sous-préfecture de Cognac est alertée et active un poste de commandement opérationnel (PCO) à 14h26, à la mairie de Merpins.

Dans ce cadre, neuf gendarmes, dix-neuf pompiers et vingt représentants de l'État (collectivités, Dréal, DTT, Département, sous-préfecture) sont mobilisés. L'accès au site est bloqué, des panneaux de déviation installés. Des rafales de vent de 30km/h sont annoncées. Il faut donc tenir compte d'un périmètre de sécurité plus large que celui de 350 m établi, et vérifier si des personnes sont présentes dans les vignes et champs alentour. Onze sont recensées, évacuées et accueillies à la salle des fêtes de Merpins. 15h48, fin de l'opération après la fermeture d'une vanne sur le camion-citerne. Les habitants alentour peuvent souffler. Les maires des deux communes avec, qui n'ont pas eu à déclencher le plan de sauvegarde communal.

Établi sur la base d'une étude de danger fournie par l'exploitant, ce



Le site compte trois citernes qui abritent 450 m<sup>3</sup> de propane.

Photo archives CL

scénario fictif a été déroulé lors d'un exercice grandeur nature dans le cadre obligatoire, tous les trois ans, des procédures de sécurité touchant ce site autorisé à stocker jusqu'à 225 tonnes de gaz. «Cela nous permet de bien nous coordonner entre terrain, PCO et préfecture si un tel événement arrivait vraiment, comme de vérifier les procédures», indique Chantal Guélot, la sous-préfète de

Cognac qui vivait là sa première opération du genre.

«Une opération qui s'est très bien déroulée, s'est-elle félicitée, ce qui n'empêchera pas de procéder à un retour d'expérience (Retex) avec l'ensemble des acteurs pour voir s'il y a encore des pistes d'amélioration à creuser». Prévenir, pour mieux agir en cas d'incident réel comme le site en avait subi un en 2010.

## La médiathèque de Jarnac assure une rentrée riche



Christine et Stéphanie animent les séances enfantines avec talent et humour. Photo CL

**L**e duo composé de Christine et Stéphanie, animatrices du rayon «jeunesse» à la médiathèque intercommunale de Jarnac, a calé la rentrée des petiots (1).

Un mercredi par mois à 15 heures, vingt à trente enfants à partir de 3 ans, venus du centre de loisirs ou en individuel, sont accueillis gratuitement sur «Raconte-moi un instant», un nouveau thème qui développe de nombreux sujets.

Un jeudi par mois, à 9h30 et 10h30, deux séances sont proposées à près d'une vingtaine de pe-

tiots jusqu'à 3 ans, accueillis gratuitement, sur un nouveau thème des «Tout-petits jeudis».

Chaque séance est animée, avec en support des extraits d'ouvrages: contes, histoires drôles, documentaires... issus du rayon jeunesse que les enfants peuvent lire et feuilleter en cours d'année. Les mots sont les mêmes, mais les extraits d'ouvrages et bandes sonores sont différents et adaptés à l'âge des enfants.

(1) Inscriptions obligatoires au 05 45 35 42 29.

## La bibliothèque invite les amateurs de lecture



L'équipe de bénévoles à l'œuvre pour accueillir les amateurs de lecture le samedi toutes les trois semaines.

Photo CL

Lors du lancement du projet de bibliothèque porté à la mairie par des bénévoles, il était prévu une ouverture avant les vacances d'été. Mais l'ouvrage a été plus important que prévu.

Agnès Artaud et toute l'équipe (1) ont du réceptionner, répertorier, classer, étiqueter et ranger les livres offerts pour faire vivre la structure. Avec l'aval de la mairie, la tâche a été effectuée après la journée de travail de chacun ou le samedi matin. Le but est atteint, une vingtaine de rubriques ont ainsi été créées avec des livres sur l'art, le sport, la cuisine, des romans, des BD et bien d'autres encore...

Samedi dernier, c'était l'ouverture des permanences à la mairie pour le prêt gratuit des livres, en présence du maire, Didier Gois, des élus et des lecteurs, dont Monique Candé, donatrice et première

«cliente» du lieu. *«Nous proposons la liberté sur le choix, le nombre de livres et la durée du prêt. Il est également important de préciser que le secrétariat de la mairie n'intervient pas dans l'opération. Il est nécessaire de respecter les jours d'ouverture»*, précise Agnès Artaud, soit le samedi toutes les trois semaines, de 9 heures à 12 heures. Prochaines dates à retenir: 20 octobre, le 17 novembre et le 15 décembre.

Si le besoin s'en fait sentir, la bibliothèque pourrait être ouverte tous les quinze jours, avec pourquoi pas la création d'un «café lecture» pour partager les coups de cœur du moment.

(1) Contact possible avec Agnès Artaud au 06 72 88 59 19, ou les élues référentes, Nathalie Robbe au 06 81 30 02 92 et Sandrine Julien au 06 19 51 08 53.

## Réunion publique sur la présentation et l'évolution de l'usine Revico ce soir

Une réunion publique est organisée ce soir à 18 heures, à la salle polyvalente de Saint-Laurent-de-Cognac sur la présentation et l'évolution de l'usine Revico située sur la commune. Entrée libre.

## 70 participants pour un bon coup de propre dans la nature



Les participants à l'opération «Nettoyons la nature».

Photo CL

Comme les années passées, dans le cadre de l'opération «Nettoyons la nature» avec le partenariat des enseignes E.Leclerc, la mairie de Saint-Laurent a convié les associations locales à participer à la chasse aux déchets avec le concours des écoliers.

Dans le hangar des services techniques, chacun a pu s'équiper avec chasuble, gants et poches pour traquer les incivilités sur les bords de routes et chemins. Un petit-déjeu-

ner avec viennoiseries et boissons chaudes était offert avant un départ pour une matinée de traque aux bouteilles, canettes, matière plastique, papier gras...

À midi, l'association de chasse La Diane des Borderies a participé à cette action de solidarité importante pour protéger l'environnement, en inaugurant son local de chasse et en recevant 50 convives à un solide repas, sur les 70 participants à l'opération.

## CHÂTEAUBERNARD

Ses enfants, ses petits-enfants,  
oncles et tantes  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

**M. René CHARLASSIER,**

retraité de Saint-Gobain,

à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
le vendredi 5 octobre 2018, à 10 heures,  
en l'église du bourg, à Châteaubernard,  
suivie de l'inhumation au cimetière  
de cette même commune.

M. René CHARLASSIER repose  
à la maison funéraire Montesquieu,  
à Cognac, où la famille recevra  
les visites le jeudi 4 octobre, de 15 h à 18 h.  
Le présent tient lieu de faire-part.

*AML FF et Marbreries charentaises, Cognac,  
Jarnac, 15, avenue Paul-Frino-Maritél  
(ancienne rue de Pons), 0545.62.41.05.*

## ■ CHÂTEAUBERNARD

# Une équipe de foot féminine



**L**e sport castelbernardin compte une nouvelle équipe, et c'est de football féminin qu'il s'agit. En effet, l'association «Sport loisirs Châteaubernard» accueille cette année de nouvelles recrues, inscrites au championnat de district Charente et Charente-Maritime de jeu à 8 qui débute. Emmenées par Sylvie Logeais, elles sont 13 à s'entraîner 3 fois par

semaine, et qui comptent bien faire parler d'elles, à l'heure où les équipes féminines sont de plus en plus visibles, comme à Paris ou Lyon, ou en équipe de France. Les joueuses intéressées sont les bienvenues, à partir de U16. Les entraînements ont lieu à Châteaubernard le lundi à 19h, et les mercredi et vendredi à 19h au stade de Crouin. Contact: 05.45.35.46.26.

# Collomb s'expulse lui-même

■ 24h après avoir proposé sans succès sa démission, Gérard Collomb a récidivé hier dans Le Figaro ■ Un nouveau coup dur pour Macron qui a pris acte.

**A**près le refus de sa démission par le chef de l'État lundi, Gérard Collomb a récidivé hier en assurant «maintenir» celle-ci, dans une interview au Figaro, pour se consacrer à sa candidature à la mairie de Lyon. «Il faut une clarté vis-à-vis de nos concitoyens et une clarté vis-à-vis des Lyonnais, donc je maintiens ma proposition de démission», a déclaré le ministre de l'Intérieur dans cette interview.

L'actuel maire de la ville Georges Képénékian, qui a confirmé qu'il rendrait les clefs de Lyon à Gérard Collomb au Figaro, a envoyé sa lettre de démission au préfet du Rhône hier soir. Une fois entérinée, cette démission devrait entraîner la convocation, sous 15 jours, d'un conseil municipal extraordinaire pour élire le nouveau maire.

La sortie de Gérard Collomb du gouvernement semblait donc actée hier soir. Le chef de l'État a déclaré hier «regrettable que Gérard Collomb se soit mis dans la situation le conduisant à devoir démissionner», a indiqué son entourage. Le président, qui «conserve toute son amitié» au ministre de l'Intérieur, «recevra rapidement les propositions du Premier ministre» en vue de son possible remplacement, a-t-on précisé de même source.

## Un sketch ridicule.

L'annonce du ministre de l'Intérieur est intervenue alors que le Premier ministre Édouard Philippe, visiblement pris de court, s'exprimait dans

Si sa démission est confirmée, Gérard Collomb sera le cas échéant le septième ministre à quitter l'exécutif depuis le début de la présidence Macron.

**RICHARD FERRAND.** À peine nommé ministre de la Cohésion des territoires, Richard Ferrand est épinglé par un article du *Canard enchaîné*. L'hebdomadaire révèle qu'en 2011 les Mutuelles de Bretagne, qu'il dirigeait alors, avaient décidé de louer des locaux commerciaux appartenant à sa compagnie. Richard Ferrand dément toute irrégularité et exclut de partir mais le 19 juin 2017, au lendemain de la victoire de La République en marche (LREM) aux législatives, il annonce qu'il



«Il faut une clarté vis-à-vis de nos concitoyens et une clarté vis-à-vis des Lyonnais, donc je maintiens ma proposition de démission», a expliqué hier Gérard Collomb au Figaro.

Photo AFP

## Le baron lyonnais, grognard puis grognon de la Macronie

Étonnant mariage que celui du jeune loup qui s'est propulsé en quelques mois à la tête de l'État avec le vieux briscard aux 40 ans de vie politique, incarnation du «Vieux Monde» tant vilipendé. Quand Emmanuel Macron a grillé toutes les étapes, Gérard Collomb a gravi marche après marche les étapes. Entré au conseil municipal de la capitale des Gaules en 1977, cet ex-professeur de lettres classiques a cumulé toutes les charges électives. Il attendra 2001, et trois échecs, pour faire basculer Lyon, bastion réputé inexpugnable du centre et de la droite. Longtemps en marche avant d'être en Marche, cet éternel

outsider du PS a attendu que sa famille politique le récompense d'un poste au gouvernement. En vain. Avec l'ex-ministre de l'Économie, l'aventure commence dès l'été 2015 à Léognan (Gironde), où l'aile droite du PS avait convié celui que le reste du parti boudait à La Rochelle. Puis en juin 2016, alors que le futur président était encore à Bercy mais avait déjà lancé son mouvement, le maire de Lyon lui déroule le tapis rouge à l'Hôtel de Ville pour une rencontre avec les forces vives de la métropole. Longtemps Gérard Collomb confessa une «relation quasiment fusionnelle,

filiale» avec Emmanuel Macron. Lors de l'investiture du président, «Gégé» ne peut retenir ses larmes. À son poste de l'Intérieur, Collomb fait voter une loi antiterroriste qui hérisse les défenseurs des libertés publiques. Lance une police de sécurité du quotidien qui ne convainc guère en interne. S'attire les foudres de la gauche et de la droite pour sa réforme de l'asile et de l'immigration, un test réussi pour la jeune majorité qu'il a su piloter d'une main de fer. Mais dans un ministère marqué par les Sarkozy, Valls et consorts, la greffe peine à prendre. Il est moqué pour son

verbe parfois brouillon, ses gaffes ou ses nombreux voyages lyonnais. Un syndicaliste policier cingle: «qu'il soit là ou pas, c'est la même chose.» Au détour d'une interview, le ministre annonce mi-septembre sa candidature à Lyon pour 2020 et son futur départ du gouvernement. Le timing de l'annonce sidère jusqu'à son proche entourage. N'est-elle dictée «que par des considérations locales», comme l'affirme un ex-proche? Collomb n'a jamais su couper le cordon avec sa ville de cœur mais difficile de ne pas y voir les effets de l'affaire Benalla qui a écorné sa relation avec le président.

l'hémicycle lors des questions d'actualité au gouvernement. «C'est un gros cafoillage. Pendant que le Premier ministre assure aux députés que les institutions fonctionnent, le ministre de l'Intérieur nous dit que sa proposition de démissionner est toujours sur la table. C'est du jamais vu», s'est exclamée la présidente du groupe PS Valérie Rabault, dans les couloirs du Palais Bourbon. «Cette comédie n'est plus drôle du tout. C'est la débâcle», a ironisé Éric Coquerel (LFI). À droite aussi,

l'exaspération était palpable et les tweets sans concession: «C'est affligeant! Le véritable enjeu c'est la sécurité des Français», a réagi Marc Le Fur (LR) sur le réseau social tandis que son collègue Éric Woerth appelait Gérard Collomb à «mettre fin à un sketch ridicule» en démissionnant «une bonne fois pour toutes».

### Affaire Benalla le début du divorce

Un peu seul à défendre l'exécutif

devant la presse, le patron des députés LREM, Gilles Le Gendre, a affirmé hier: «Pour nous, la situation est parfaitement sous contrôle, il n'y a pas lieu de surréagir ou de s'alarmer.» Les tensions entre Gérard Collomb et Emmanuel Macron n'ont cessé de s'intensifier depuis l'affaire Benalla en juillet. Gérard Collomb «a peu apprécié d'être mis en première ligne sur une affaire qu'il juge ne pas le concerner», avait expliqué son entourage. Début septembre le minis-

tre a surpris en pointant «de manque d'humilité de l'exécutif». Mais c'est l'annonce à la mi-septembre de son départ du gouvernement programmé au printemps prochain pour être candidat à Lyon en 2020 qui a sonné le glas de sa relation avec le président. «Il va finir par ne plus me supporter. Mais si tout le monde se prosterner devant lui, il finira par s'isoler, car par nature l'Élysée isole», lâchait Gérard Collomb, selon des propos tenus lors d'un déjeuner publiés dans la presse.

quitte le gouvernement pour briguer la présidence du groupe LREM à l'Assemblée. Le parquet classe son enquête sans suite en invoquant notamment la prescription de l'action publique s'agissant d'un éventuel délit de prise illégale d'intérêts.

**LE MODEM.** En mars 2017, le parquet de Paris ouvre une enquête préliminaire pour «abus de confiance» dans une affaire d'emplois fictifs présumés au Parlement



## La valse des ministres

européen visant 19 eurodéputés, dont deux du MoDem: Robert Rochefort et Marielle de Sarnez. Radio France affirme qu'entre 2009 et 2014 une dizaine de salariés du parti centriste étaient parallèlement collaborateurs des députés européens du MoDem, au profit notamment de Marielle de Sarnez, devenue ministre des Affaires européennes, et Sylvie Goulard, désormais ministre des Armées. Le 20 juin, Sylvie Goulard annonce sa décision de ne plus faire partie du

gouvernement pour pouvoir, le cas échéant, «démontrer librement» sa «bonne foi». Le lendemain, François Bayrou, président du MoDem, et Marielle de Sarnez annoncent leur départ.

**NICOLAS HULOT.** Ministre de la Transition écologique et solidaire, le très populaire Nicolas Hulot annonce quinze mois après sa prise de fonction, le 28 août 2018, qu'il quitte le gouvernement, déplorant être «tout seul à la manœuvre» sur les enjeux



environnementaux. Il critique aussi l'influence excessive à ses yeux des lobbies sur l'exécutif.

**LAURA FLESSEL.** La ministre des Sports Laura Flessel crée à son tour la surprise en annonçant le 4 septembre 2018 son départ du gouvernement «pour raisons personnelles», afin de renouer avec «des engagements passés, justement tournés vers l'humain, la solidarité et la coopération internationale». L'ancienne championne olympique d'escrime aurait en fait été contrainte au départ «pour des raisons liées à sa situation fiscale», le litige concernant la société de droits à l'image dont son mari était gérant.

# L'Iran accusé d'un projet d'attentat en France

» Conclusion sans aucune ambiguïté de la responsabilité de l'Iran.

Paris a gelé les avoirs en France de deux ressortissants iraniens, dont l'un est soupçonné d'être impliqué dans un projet d'attentat à Villepinte en juin. Téhéran dément.

«Une enquête longue, précise, détaillée de nos services (...) permet d'arriver à la conclusion sans aucune ambiguïté de la responsabilité du ministère du Renseignement» dans un projet d'attentat déjoué fin juin près de Paris contre un rassemblement des Moudjahidine du peuple, un mouvement d'opposition iranien, a déclaré sous couvert d'anonymat une source diplomatique française. Quelques heures plus tôt le gouvernement français avait annoncé le gel des avoirs en France de la Di-

rection de la Sécurité intérieure du ministère du Renseignement iranien, ainsi que de deux citoyens iraniens, soupçonnés d'être derrière le projet d'attentat à l'explosif. Trois personnes, dont un diplomate iranien, avaient été arrêtées cet été dans le cadre de l'enquête.

## Téhéran appelle à lever un «malentendu»

Les deux hommes ciblés par les gels sont Assadollah Assadi, le diplomate qui avait été arrêté, et Saeid

Hashemi Moghadam, désigné par la source diplomatique comme vice-ministre chargé des opérations dans l'organigramme du ministère du Renseignement.

Arrêté en Allemagne, Assadollah Assadi était en poste à Vienne. Berlin a autorisé lundi sa remise à la justice belge, qui avait dévoilé le projet d'attentat le 2 juillet. Il est «identifié avec certitude comme un agent du renseignement», selon la source diplomatique française.

«S'il y a un malentendu (...) à propos d'une chose qui n'existe pas,

qu'il s'agisse d'une conspiration ourdie par d'autres ou d'une erreur, nous pouvons nous asseoir et en parler», a déclaré le porte-parole des Affaires étrangères iranien, Bahram Ghassemi.

Cette affaire de Villepinte pèse sur les relations entre la France et l'Iran qui n'ont actuellement plus d'ambassadeur en poste l'un chez l'autre. Le dossier a été abordé par les présidents Emmanuel Macron et Hassan Rohani lors de leur rencontre à l'occasion de l'Assemblée des Nations unies.

## Opération antiterroriste contre une association chiite dans le Nord

Le trésorier d'une association chiite à Grande-Synthe, dans le Nord, doit être jugé cet après-midi en comparution immédiate au tribunal correctionnel de Dunkerque pour détention illégale de deux armes à feu. Celles-ci ont été saisies hier lors d'une perquisition menée hier matin au siège du «Centre Zahra France» par 200 policiers, dont des agents du Raid et de la BRI. Cet homme fait partie des trois personnes placées en garde à vue à l'issue de l'opération. Les deux autres ont été relâchées hier soir.

L'opération a été lancée à la suite du «soutien marqué» à «plusieurs organisations terroristes» des dirigeants de l'association, dont les avoirs ont été gelés, selon un arrêté publié hier au *Journal officiel*.

À Grande-Synthe, le centre Zahra héberge plusieurs associations parmi lesquelles le Parti antisioniste, la Fédération chiite de France ou France Marianne Télé, soupçonnées de légitimer le jihad et de faire l'apologie du Hamas palestinien ou du Hezbollah libanais notamment.



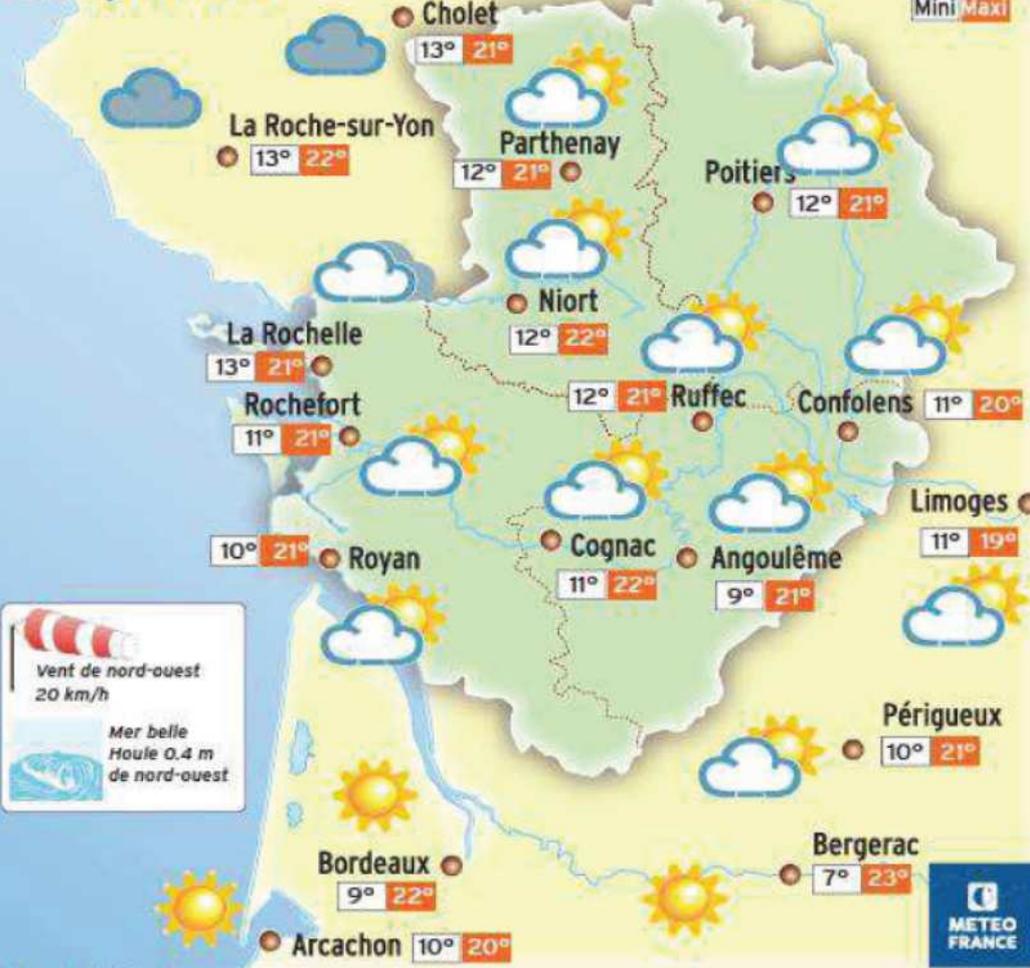
«On est chiite, on est contre Daesh», a affirmé hier le responsable religieux du centre, Jamel Tahlri. Photo AFP

## ■ ASSEMBLÉE

### Feu vert définitif au projet de loi agriculture

Le Parlement a adopté définitivement hier, par un ultime vote de l'Assemblée (227 voix contre 136, avec le soutien des élus LREM et MoDem), le projet de loi qui doit permettre aux agriculteurs d'être mieux rémunérés et d'alimenter plus sainement les Français. Un texte jugé décevant par l'opposition, à l'unisson du secteur.

## Cet après-midi



### Des éclaircies

Le ciel est très nuageux à la mi-journée puis les éclaircies se font de plus en plus belles. Vent de Nord à Nord-Est faible à modéré.

### Jeu



### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



### Lundi



### Mardi



# Comment Collomb a fait plier Macron

# POLITIQUE C'est en Lyonnais, en poussant le bouchon toujours plus loin, que Gérard Collomb a ficelé, hier, son départ de l'Intérieur. Récit d'une rupture inédite qui fragilise... Emmanuel Macron

JEFFERSON DESPORT  
j.desport@sudouest.fr

Gérard Collomb aura donc défilé Emmanuel Macron jusqu'au bout. Provoquant une crise, doublée d'une rupture inédite, qui a abouti, hier soir, à son départ du ministère de l'Intérieur. De fait, c'est une tragédie qui s'est achevée là, dans un bruit de cartons faits à la va-vite. Et de préavis donné sur le champ. Une farce qui aura vu Gérard Collomb, ce marcheur de la première heure - et opposant au 80 km/h - doubler sans cesse Emmanuel Macron. Devenant tout à la fois, en cette rentrée à rebondissements, son premier contempteur et le véritable maître des horloges de la Macronie, cette prérogative pourtant si chère au chef de l'État.

Au grand jour, tout commence le 6 septembre au matin. Sur BFMTV, Gérard Collomb lance alors un avertissement clair au gouvernement. Invité à commenter la mauvaise passe que traverse le chef de l'État, il reconnaît un « manque d'humilité » de l'exécutif.

## L'affaire Benalla

Mais il ne s'agissait que d'une mise en bouche. Le midi, le ministre d'État rejoint à déjeuner une poignée de journalistes de la presse quotidienne régionale dont « Sud Ouest ». Là, l'ex-sénateur socialiste ne retient pas ses coups contre Emmanuel Macron. Et prend clairement ses distances avec la pierre angulaire du macronisme : le fameux « en même temps ».

Lyon est sa priorité. La situation serait-elle en train de lui échapper dans l'ex-capitale des Gaules ?

Et souligne qu'il est un des rares à encore parler en toute franchise au chef de l'État. Mais c'est l'épisode de l'affaire Benalla qui lui reste en travers de la gorge. « On aurait pu s'en passer », dit-il, n'hésitant pas à critiquer la lenteur de réaction du pouvoir après les frasques de l'ex-chargé de mission d'Emmanuel Macron, en marge du défilé du 1<sup>er</sup> Mai à Paris.

Lors de son audition devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, il assure, sans diller, ne

pas connaître Alexandre Benalla. Et se décharge même sur l'Élysée, refusant de porter le chapeau. Un choix qu'il assume pleinement comme il nous l'a assuré : « Je n'ai pas la vocation de kamikaze. Le sabre dans le ventre très peu pour moi. »

À la lueur de ses propos, qui fuiteront dans la presse une dizaine de jours plus tard, il est évident que Gérard Collomb n'est plus en phase avec la ligne politique d'Emmanuel Macron. Et sa pratique du pouvoir.

## Il impose son calendrier

Mais l'ex-pilier de l'aile droite du PS ne s'arrête pas là. Le 18 septembre, dans une longue interview à « L'Express », il annonce qu'il quittera Beauvau après les européennes de 2019, et ce pour mieux se consacrer aux municipales lyonnaises de 2020. S'il fait alors preuve d'une rare transparence, dévoilant au passage un secret de Polichinelle, l'impact n'en est pas moins désastreux tant il apparaît que c'est lui qui impose son calendrier à l'exécutif. Soit le monde à l'envers.

Surtout dans une V<sup>e</sup> République toujours plus avide de verticalité et d'expressions jupitériennes. À partir de là, et bien qu'il appartienne au premier cercle d'Emmanuel Macron, sa position est intenable. Devenant la cible numéro un de l'opposition.

## « Confiance »

Mais alors qu'Édouard Philippe lui a apporté son soutien lors de « L'Émission politique » sur France 2, jeudi dernier, nouveau coup de théâtre, lundi soir, Gérard Collomb présente sa démission à Emmanuel Macron. Démission que le chef de l'État refuse, préférant lui renouveler sa « confiance », comme le fait savoir l'Élysée dans la foulée.

Mais ce qu'ignore alors le président, c'est que son ministre de l'Intérieur ne va pas en rester là. Lyon est sa priorité. La situation serait-elle en train de lui échapper dans l'ex-capitale des Gaules ? Toujours est-il que le lendemain, hier après-midi donc, il accorde une interview au « Figaro » dans laquelle il affirme : « Je maintiens ma proposition de démission. » Ou comment sceller son propre sort. Et prendre une nouvelle fois de court, Emmanuel Macron. Qui, une plus heure plus tard, n'a plus d'autres choix, que de prendre acte de son départ.

Vertigineux : c'est le chef de l'État qui se trouve fragilisé par cette ultime provocation. Gérard Collomb a gagné. À la lyonnaise : en poussant le bouchon toujours plus loin...



## LA 7<sup>e</sup> DÉMISSION

Gérard Collomb est le septième ministre à quitter l'exécutif depuis le début de la présidence Macron.

**RICHARD FERRAND.** À peine nommé ministre de la Cohésion des territoires, Richard Ferrand est épinglé par un article du « Canard enchaîné » qui révèle qu'en 2011 les Mutuelles de Bretagne, qu'il dirigeait alors, avaient décidé de louer des locaux commerciaux appartenant à sa compagnie.

**DE SARNEZ, GOULARD ET BAYROU.** Radio France affirme qu'entre 2009 et 2014, une dizaine de salariés du parti centriste étaient parallèlement collaborateurs des députés européens du MoDem. Marielle de Sarnez, ministre des Affaires européennes, Sylvie Goulard, ministre des Armées et François Bayrou, ministre de la Justice démissionnent.

**NICOLAS HULOT.** Ministre de la Transition écologique et solidaire, il annonce, le 28 août dernier, qu'il quitte le gouvernement, déplorant être « tout seul à la manoeuvre » sur les enjeux environnementaux.

**LAURA FLESSEL.** La ministre des Sports a urai été contrainte au départ « pour des raisons liées à sa situation fiscale ». C'était le 4 septembre.

## Retour à Lyon confirmé

Alors qu'Emmanuel Macron espérait reprendre la main et tourner la page de cette rentrée totalement manquée, il a donc été rattrapé, hier, par la détermination de Gérard Collomb à rejoindre Lyon sans plus tarder. Un coup dur pour le chef de l'État qui voit donc un proche et un soutien de la première heure quitter le navire, à son tour, avec fracas. Difficile, cependant, de ne pas faire le lien avec une autre démission : celle de Nicolas Hulot. L'ex-ministre de la Transition écologique partageait ce point commun avec le ministre de l'Intérieur : la liberté.

Contrairement à d'autres membres du gouvernement, Gérard Collomb, du haut de ses 71 ans, ne nourrissait plus aucune ambition ministérielle. Sa nomination à Beauvau, dans la foulée de la présidentielle, était son Graal. Et surtout, comme pour l'ex-animateur d'« Ushuaia », il savait qu'en sortir ne coïnciderait en rien avec une retraite anticipée. Bien au contraire. Son après était déjà tout tracé.

Difficile dans ces conditions de le retenir. Et même le besoin évident de stabilité de l'exécutif ne l'aura pas dissuadé de différer son départ.

Hier soir, dans une interview accordée à nos confrères du « Progrès », Gérard Collomb a confirmé qu'il revenait bien à Lyon : « J'ai expliqué au président que les Français et les Lyonnais avaient besoin que les choses soient claires. J'ai toujours accompli ce que j'avais dit, et ma priorité, c'est de m'engager avec les Lyonnais. » D'ailleurs, la piste d'atterrissage est déjà prête. Son ancien premier adjoint, devenu maire en 2017, a confirmé qu'il allait lui rendre les clés de la ville. « Tout est très clair avec Georges Képénékian, a indiqué Gérard Collomb. Je vais retrouver Lyon avec un immense plaisir. Chaque fois que je m'en éloigne, je me rends compte de l'immense beauté de cette métropole. »

Une ambition qui oblige donc Emmanuel Macron à lui trouver un successeur. Et à prendre un nouveau départ. Un de plus.  
J. D.

# Un successeur à trouver dans l'urgence absolue

**PLACE BEAUVAU** Emmanuel Macron et Édouard Philippe, même pris de court, devaient déjà avoir pensé à la succession du ministre de l'Intérieur

**VALÉRIE RABAUULT (PS) :** « C'est un gros cafoillage. Pendant que le Premier ministre assure aux députés que les institutions fonctionnent, le ministre de l'Intérieur nous dit que sa proposition de démissionner est toujours sur la table. C'est du jamais vu. »

**ÉRIC COQUEREL (LFI) :** « C'est la débandade pour le gouvernement et pour le Premier ministre Édouard Philippe qui est le dernier au courant de ce qui se passe. »

**MARC LE FUR (LR) :** « C'est affligeant ! Le véritable enjeu c'est la sécurité des Français. »



La présidente du RN. ARC. MAXPPP

**MARINE LE PEN (RN) :** « Ça va durer longtemps ce sketch ? Au moment où l'insécurité gangrène notre pays et où nos forces de l'ordre ont plus que jamais besoin d'une direction ! #CirquePinder. »

**OLIVIER FAURE (PS) :** « Nous assistons en même temps à un numéro inédit de grand-guignol et à une débandade. »

**NICOLAS DUPONT-AIGNAN, (DLF) :** « Pendant que la France subit l'insécurité et l'immigration de masse, Gérard Collomb fait un bras d'honneur à Macron. »

Si le coup de force de Gérard Collomb pour s'exfiltrer de Beauvau a pris de court une grande partie du microcosme politico-médiatique, il est très probable qu'Emmanuel Macron et Édouard Philippe avaient déjà commencé à réfléchir à la succession du ministre de l'Intérieur lorsque celui-ci avait annoncé son intention de se représenter à Lyon en 2020.

Et la fonction est suffisamment sensible pour que le couple exécutif veuille rapidement tourner cette page lyonnaise. D'autant plus que le Conseil des ministres se déroule aujourd'hui. Comme pour chaque remaniement, les couloirs ont bruisé de nombreux noms, plus ou moins vraisemblables.

## Deux sarkozystes en lice

Il y a d'abord la thèse du jeu de chaises musicales. L'heureux élu serait déjà membre du gouvernement et se verrait donc promu à Beauvau si la place garantit toujours le privilège de ministre d'État, ce qui n'est pas garanti à 100 %.

Les noms de Jean-Yves Le Drian et de Gérard Darmanin sont le plus fréquemment cités. Le premier, après avoir brillé à la Défense du temps de François Hollande, a perdu de son éclat au quai d'Orsay. Mais il est aussi de la génération Collomb. Pas sûr que cela fasse très nouveau monde.

Quant au jeune ministre des



Le Premier ministre était dans l'hémicycle lors de l'annonce. AFP

Comptes publics, il a conquis la confiance du chef de l'État et marcherait ainsi dans les pas de son mentor, Nicolas Sarkozy.

Un autre sarkozyste fait partie des nominés possibles, Frédéric Pécheard, ancien directeur général de la police nationale (quand Sarkozy était à l'Élysée), aujourd'hui vice-président de la Région Île-de-France. Ce serait un nouveau coup de pied dans le tibia droit de Laurent Wauquiez. Autre professionnel, le général Denis Favier, ancien patron du GIGN et de la

gendarmerie nationale. Problème, policiers ou gendarmes n'apprécieront pas forcément d'avoir pour ministre un homme issu du camp d'en face.

Et que diraient-ils si c'est un magistrat ? Le nom du futur ex-procureur de Paris, François Molins, très actif dans la lutte antiterroriste, circulait lui aussi. Mais l'Intérieur revient généralement à un poids lourd politique. Et dire que Manuel Valls est parti à Barcelone...

**Benoît Lasserre**

## « Dommage, il commençait vraiment à aimer les flics »



**YVES LEFEBVRE**  
Secrétaire général  
du syndicat  
Unité SGP Police-FO

« Sud Ouest » Comment vous et vos collègues avez vécu ces dernières 24 heures où le ministre de l'Intérieur aura réclamé à deux reprises sa propre démission ?

**Yves Lefebvre** Comme une pièce de théâtre... de boulevard. D'abord avec ce que l'on a cru être une vraie fausse démission montée de toutes pièces. Une fois Gérard Collomb confirmé par l'Élysée, je m'étais dit qu'il valait mieux un ministre solide pour un CDD de dix mois plutôt qu'un autre existant pendant de longues années. Et puis il en a remis une couche à notre grande surprise. Il fallait donc que cela cesse, nous ne pouvions plus

avoir un intermittent du spectacle en guise de premier flic de France. Dommage malgré tout que nous soyons encore obligés de repartir d'une page blanche, les gardiens de la paix, notamment, n'en avaient pas besoin.

L'opposition dénonçait pourtant la grande faiblesse politique d'un ministre en sursis...

Je ne le crois pas. On ne le dit pas assez, mais Collomb a quand même réussi à tordre le bras d'Édouard Philippe et de Gérard Darmanin sur le prochain budget du ministère de l'Intérieur. En ces temps de restrictions à tous les étages, ce n'est pas un mince exploit. Pour nous, Collomb présentait l'avantage de pouvoir directement négocier avec Emmanuel Macron, sans se soucier de Matignon. Les réponses sont encore insatisfaisantes, mais disons qu'il y avait un début de

commencement d'avancée. C'est tout de même très surprenant que notre ministre s'en aille pile au moment où il lance son programme de reconquête républicaine dans les quartiers.

Gérard Collomb rate donc doublement sa sortie ?

Oui, on ne retiendra que ce départ rocambolesque. De ce que je sais, son propre cabinet n'était d'ailleurs pas au courant. Les hauts fonctionnaires que j'ai eus, hier, au téléphone me répétaient que c'est un truc de fous... Mais bon, c'est propre à Gérard Collomb, un homme assez libre pour décider de tout lâcher du jour au lendemain quand il ne sent plus les choses.

Selon vous, l'homme valait mieux que sa caricature de ministre peu impliqué, plus présent à Lyon que dans son bureau de la place Beauvau ?

Nos premiers échanges furent assez houleux, mais j'ai fini par apprécier la franchise de sa parole. Après avoir longtemps pédalé dans la choucroute, notre dialogue était devenu de qualité... Paradoxalement, encore plus ces derniers temps. Je pense que l'on perd gros, et bien au-delà du ministère de l'Intérieur. Encore une fois, Collomb était sans doute le seul encore capable de dire la vérité au président de la République.

Connaisait-il et aimait-il cette police pour laquelle certains ministres de l'Intérieur nourrissent une véritable passion romanesque ?

Après avoir découvert ce qu'étaient les flics, il commençait à vraiment les aimer, je crois. Sauf qu'en vrai politicien, il s'en va en nous laissant sur notre faim.

Recueilli par Sylvain Cottin

« Collomb vaut mieux que sa caricature. » ARCHIVES FMIJIE DROULAUD

# « Droit d'humanité »

**OLIVIER FALORNI** Le député rochelais milite pour une loi sur la fin de vie. Il signe la préface d'un livre sur le sujet écrit par un médecin belge

**A** lors que le député rochelais a récemment fait un pas vers une éventuelle candidature à la mairie de La Rochelle en 2020, alors que l'ancien socialiste est toujours isolé à l'Assemblée où il n'appartient à aucun groupe parlementaire, Olivier Falorni entend peser sur le débat national de la fin de vie. Sur ce sujet, il mène le « combat de (sa) vie ». Pour lui, « le droit de disposer de sa mort » est aussi décisif que « le

« On a besoin, aujourd'hui, du courage politique dont a fait preuve, en son temps, Simone Veil »

droit conquis par les femmes, il y a quarante ans, de disposer de leur corps ». Olivier Falorni est l'auteur de la préface d'un livre-témoignage écrit par un médecin belge, Yves de Locht (1). Ce praticien, qui raconte son expérience d'une euthanasie légale, sera demain (18 h 30) dans l'agglomération rochelaise pour une conférence-débat à l'espace culturel Leclerc de Lagord. Il répond à l'invitation de l'association Toute la République, lancée en avril dernier par Olivier Falorni.

**« Sud Ouest »** Pourquoi avoir accepté d'écrire la préface de cet ouvrage ?

**Olivier Falorni** C'est le témoignage lucide, émouvant d'un médecin belge pratiquant l'euthanasie, en toute légalité dans son pays. Ce livre est à la fois rassurant et révoltant. Il est de nature à rassurer beaucoup de Français qui pourraient être inquiets de l'application d'une telle loi dans notre pays parce qu'il montre la réalité de ce qu'est ce droit : un droit



Engagé dans cette cause, Olivier Falorni était présent à l'avant-première de la diffusion du documentaire sur Anne Bert. PH.L. JAHIER

d'humanité. Et il est révoltant car il montre que la législation française actuelle reste, hélas, dans une logique hypocrite et cruelle du laisser mourir.

**Que pensez-vous de la façon dont le gouvernement et le président de la République s'emparent du sujet ?**

On sent de la part de la ministre de la Santé et du président de la République une forte réticence à s'engager. J'ai pourtant en mémoire une phrase d'Emmanuel Macron. Il avait dit : « Je souhaite choisir ma fin de vie. » Il est difficile de dire « Je veux choisir ma mort » sans permettre demain aux Français de pouvoir choisir la leur.

**Pourquoi rapprochez-vous le droit de disposer de sa mort du droit à l'avortement ?**

Est-ce qu'il est acceptable que des Français soient obligés de s'exiler pour mourir comme, il y a plus de quarante ans, les femmes devaient

partir à l'étranger pour pouvoir avorter ? Est-ce qu'il est tolérable que des Français aient recours aujourd'hui à l'euthanasie clandestine (l'Institut national d'études démographiques les a estimées entre 3 000 et 4 000 par an) comme, avant les lois Veil, certaines femmes avaient recours aux « faiseuses d'anges » ? Pour moi, ce sont deux combats qui se rapprochent. Et on a besoin, aujourd'hui, du courage politique dont a fait preuve, en son temps, Simone Veil.

**Que préconisez-vous ?**

Je milite pour une loi qui encadre, qui protège, qui repose sur la volonté exprimée et réitérée du malade. C'est aux parlementaires qu'il revient d'écrire cette loi et de la voter.

**Recueilli par Luc Bourrienne**

(1) « Docteur, rendez-moi ma liberté », éd. Michel-Lafon, 238 pages, 17,95 €.

# L'Iran accusé d'avoir fomenté un projet d'attentat en France

**TERRORISME** Selon les autorités françaises, le ministère du Renseignement iranien a commandité un projet d'attaque fin juin, près de Paris. Elle visait un mouvement d'opposition iranien. Téhéran dément

« Une enquête longue, précise, permet d'arriver à la conclusion sans aucune ambiguïté de la responsabilité du ministère du Renseignement dans le projet d'attentat » déjoué fin juin, à Villepinte, contre un rassemblement des Moudjahidines du peuple, un mouvement d'opposition iranien, a déclaré hier, sous couvert d'anonymat, une source diplomatique française.

Quelques heures plus tôt, le gouvernement avait annoncé le gel des avoirs en France de la Direction de la Sécurité intérieure du ministère du Renseignement iranien,

ainsi que de deux citoyens iraniens, soupçonnés d'être derrière le projet d'attentat à l'explosif. Trois personnes, dont un diplomate iranien, avaient été arrêtées cet été dans le cadre de l'enquête.

Les deux hommes ciblés par les gels sont Assadollah Assadi, le diplomate qui avait été arrêté, et Saeid Hashemi Moghadam, désigné par la source diplomatique comme vice-ministre chargé des opérations dans l'organigramme du ministère du Renseignement.

Arrêté en Allemagne, M. Assadi était en poste à Vienne. Berlin a autorisé lundi sa remise à la justice

belge, qui avait dévoilé le projet d'attentat le 2 juillet. Il est « identifié avec certitude comme un agent du renseignement ».

## Crispation diplomatique

« Nous démentons avec véhémence ces accusations, nous condamnons l'arrestation de ce diplomate et nous appelons à sa libération immédiate », a réagi un porte-parole des Affaires étrangères iranien, Bahram Ghassemi. « S'il y a un malentendu (...) à propos d'une chose qui n'existe pas, qu'il s'agisse d'une conspiration ourdie par d'autres ou d'une erreur, nous

pouvons nous asseoir et en parler », a-t-il insisté.

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a déclaré que « l'attentat déjoué à Villepinte confirme la nécessité d'une approche exigeante dans nos relations avec l'Iran ».

La France souhaite poursuivre avec Téhéran un dialogue « fait à la fois de pression et de négociation » afin de consolider l'accord sur le nucléaire iranien en le complétant par des accords sur l'activité balistique de Téhéran et son influence régionale, a souligné la source diplomatique.

## À GRANDE-SYNTHE

Une opération de police a visé hier la principale association chiite d'Europe, le Centre Zahra France, à Grande-Synthe, dans le nord de la France. « Cela fait partie de la même préoccupation de ne tolérer aucune forme d'acte terroriste, d'intention terroriste » a déclaré la source diplomatique française. Le trésorier de l'association chiite va être jugé pour détention illégale d'armes à feu. Le centre Zahra héberge plusieurs associations, parmi lesquelles le Parti antisioniste, la Fédération chiite de France. Elles sont soupçonnées de légitimer le djihad et de faire l'apologie de mouvements qualifiés de terroristes par les autorités françaises.

## Manuel Valls démissionne de l'Assemblée



**POLITIQUE** L'ancien Premier ministre et actuel député de l'Essonne Manuel Valls, candidat à la mairie de Barcelone, a déclaré avoir remis hier sa lettre de démission au président de l'Assemblée Richard Ferrand, qui prendra effet aujourd'hui. « Nous avons évoqué le travail législatif, le futur de la Nouvelle-Calédonie, la situation politique. Je lui ai fait part de ma reconnaissance et remis ma lettre de démission qui sera effective le 3 octobre », a tweeté Manuel Valls. « C'est avec émotion et respect amical que je me suis entretenu avec Manuel Valls qui part à la conquête de Barcelone et s'apprête à écrire une belle page de l'avenir de l'Europe », a confirmé Richard Ferrand (LREM) sur le même réseau social. PHOTO AFP

## Le Parlement adopte le projet de loi agriculture

**ASSEMBLÉE NATIONALE** Le Parlement a adopté définitivement hier, par un ultime vote de l'Assemblée nationale, le projet de loi agriculture et alimentation qui vise notamment à permettre aux agriculteurs d'être mieux rémunérés. Le texte a été approuvé par 227 voix contre 136, et 11 abstentions, avec l'appui des LREM et du MoDem « avec enthousiasme ». Tous les groupes d'opposition de droite comme de gauche ont voté contre ou se sont abstenus, dénonçant un texte « creux » et « une occasion manquée ». Peu avant le scrutin, le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert avait vanté un texte qui permettra de « ramener du revenu dans les cours de fermes » et porte l'« exigence » de la transformation du modèle agricole en prenant en compte les enjeux environnementaux et le bien-être animal.



**COGNAC**

## L'armée a présenté son nouvel avion

La base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard a vécu, hier, un moment « historique », selon le général Lavigne. Le chef d'état-major de l'armée de l'air a fait le déplacement en Charente pour inaugurer les PC-21, les nouveaux avions de l'école de pilotage. D'ici au début de l'année 2019, 17 engins vont remplacer les Alphajet de la base de Tours (dont la BA 709 va absorber une partie de l'activité) et les Epsilon TB-30 (en service à Cognac). Malgré un contrat estimé à 220 millions d'euros, l'armée estime que le coût d'utilisation des avions pourrait être divisé par dix. Certaines voix critiquent également le choix de Pilatus, un industriel suisse. PHOTO LOÏC DEQUIER

# Pas d'amélioration sur les horaires avant 2021

**TER ANGOULÊME-BORDEAUX** C'est la ligne TER qui a connu la plus forte hausse de fréquentation dans la région, même si ses horaires sont peu adaptés aux usagers charentais

BERTRAND RUIZ  
b.ruiz@sudouest.fr

Les usagers du TER Angoulême-Bordeaux ont cette revendication dans leurs bagages depuis longtemps. À quand un train qui déboulerait en gare Saint-Jean entre 8 heures et 8 h 30 ? Pour l'heure, les Charentais doivent se contenter d'une arrivée à Bordeaux au lever du jour, à 7 h 28, ou à 9 heures, souvent trop tard pour les premiers rendez-vous professionnels de la journée.

Dévoilée hier lors d'un comité de ligne organisé à Chalais, où étaient présentes une trentaine de personnes, la nouvelle grille horaire confirme malheureusement le statu quo. Et cela risque de durer. « Il est peu probable que l'offre évolue dans le sens que nous souhaitons avant 2021, année de refonte importante de l'ensemble des horaires des trains », concède William Jacquillard. Animateur du comité de ligne, le conseiller régional charentais regrette cet immobilisme. « Ce n'est pas le seul point à améliorer.

On a tout de même un gros trou d'air, au départ d'Angoulême, entre 7 h 30 et 12 h 30. Dans l'autre sens, on a un souci de liaison en fin de journée puisque le dernier train quitte Bordeaux trop tôt à 19 heures. On savait que, structurellement, il n'était pas possible de modifier tout cela cette année. » La faute à un engorgement de trains au départ et à l'arrivée de la gare Saint-Jean, à une augmentation globale du trafic et à la gestion particulière du parc ferroviaire qui fait venir de Poitiers les trains au départ d'Angoulême. . .

## Tarifs attractifs

Pour autant, la Région Nouvelle-Aquitaine revendique des améliorations certaines. Dès juillet 2017, on est passé de trois à cinq TER quotidiens entre Angoulême-Bordeaux, sans aucun arrêt entre Libourne et Cenon-Bordeaux pour ne pas tomber dans le rythme lent de l'omnibus. La politique tarifaire attractive (billet jeunes à 13 euros, abonnement à 102,90 € par mois, participation de l'employeur incluse) a également porté ses fruits.

## NOUVEAUTÉS ET RÉUNIONS

Entamé à Limoges par une réunion houleuse autour de la ligne Angoulême-Limoges (notre édition du 25 septembre), le cycle consacré aux comités de ligne TER, fort de 17 rendez-vous, se déroule sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Deux nouveautés cette année : les usagers peuvent déposer leurs propositions et questions sur Internet : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr>. Autre nouveauté, les usagers ne pouvant assister

physiquement aux comités pourront les suivre en direct et en replay sur le Web via la plateforme <https://concertations.nouvelle-aquitaine.fr/> et sur la page Facebook de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les prochains comités de ligne concernant les usagers charentais auront lieu le 9 octobre à 17 heures, à la Maison de la Région, à Poitiers (ligne Angoulême-Poitiers-Tours), et le 15 octobre à partir de 18 h 40, au couvent des Récollets de Cognac.

« La ligne TER Angoulême-Bordeaux est celle qui connaît la plus importante progression de fréquentation sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec une très forte hausse (+35%) au premier trimestre 2018 et une baisse modérée au second trimestre (-3,7%) en raison des mouvements sociaux. » Satisfaction également avec un bon taux de régularité (94 %) et un fai-

ble taux de suppression (0,8%) sur les huit premiers mois de 2018.

Avec ses 15 gares réparties sur 136 kilomètres de voies, la ligne Angoulême-Bordeaux profite à 2 500 voyageurs par jour. Et les ambitions régionales ne s'arrêtent pas à ces chiffres. « L'offre sur cette ligne doit encore être améliorée et renforcée. On vise 5 % de voyageurs supplémentaires d'ici 2021. »

# Un exercice de sécurité, hier, au dépôt Antargaz

**GIMEUX** 19 000 tonnes de gaz liquéfié transitent ici chaque année. La sécurité du site est primordiale

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

C'est un site de 2,4 hectares sous très haute surveillance. À la limite des communes de Gimeux et de Merpins, la société Antargaz exploite depuis 1969 un dépôt de gaz de pétrole liquéfié. Trois grandes cuves cylindriques abritent 450 mètres cubes de propane. Environ 19 000 tonnes de gaz transitent ici chaque année. Le combustible alimente les distillateurs du vignoble du cognac.

L'établissement, classé Seveso seuil « haut », présente des risques majeurs : des risques « d'incendie et explosion consécutifs à une fuite dans les installations ou à la rupture de la paroi d'un réservoir », peut-on lire à la page 29 du Plan particulier d'intervention (PPI) du site, un épais document révisé en 2015 par les services de l'État.

## Une fuite fictive

Bref, ici, on ne badine pas avec la sécurité ! La loi impose d'ailleurs qu'un exercice grandeur nature vérifie tous les trois ans les dispositions du PPI. Cet exercice s'est déroulé hier après-midi, sous la double autorité de la préfète de Charente, Delphine Balsa, et de la sous-préfète de Cognac, Chantal



Le scénario : une fuite de propane sur un camion-citerne de 20 tonnes. PHOTO LOIC DEQUIER

Guélot. Il a réuni une cinquantaine de personnes (pompiers et gendarmes, personnel des services de l'État et du Département, sans oublier les élus locaux) et répondait à un scénario très précis.

En voici les éléments, évidemment tous fictifs, racontés par la sous-préfète : « À 14 h 16, nous apprenons l'existence d'une fuite de gaz sans flamme. La préfète déclenche aussitôt le PPI. À 14 h 26, un poste de commandement opérationnel (PCO) est installé à la mairie de Merpins et les secours sont déployés. Les gendarmes bloquent les accès et sécurisent la zone, dans un périmètre de 350 mètres autour du dépôt. Les quelques riverains sont évacués, comme les 11 personnes

qui travaillaient dans les vignes aux alentours. Nous apprenons que la fuite provient d'un camion-citerne de 20 tonnes... »

Évidemment, le scénario s'est compliqué, en fonction de la météo et des vents, jusqu'à 15 h 48, heure à laquelle les pompiers ont réussi à fermer la vanne défectueuse.

Objectif de l'exercice : préparer tous les intervenants à une meilleure gestion de crise, dans l'urgence. « J'ai l'impression que nous avons bien échangé et communiqué. Je dis bien "l'impression" car des observateurs nous diront si nous avons bien travaillé. Dans notre jargon, on parle de "retex", de retour d'expérience », a conclu Chantal Guélot en fin d'après-midi.

## Les sites classés en Charente

**SEVESO SEUIL « HAUT ».** On compte cinq établissements ainsi classés en Charente : Antargaz à Gimeux, mais aussi les chais de cognac Rémy Martin et Oreco à Merpins, Hennessy à Cognac (site de Bagnolet) et Martell à Rouillac. Seul le site Antargaz est soumis à un Plan particulier d'intervention (PPI). Le barrage de Mas-Chaban, en Haute-Charente, fait lui aussi l'objet d'un PPI en raison des risques de submersion.

## CONTRÔLES ROUTIERS

### RN 10 et 141 : une centaine d'infractions

Plusieurs contrôles coordonnés de transports de marchandises ont été organisés ces derniers jours en collaboration avec les fonctionnaires du service des Douanes, de la Direccte, des services vétérinaires et de la Dreal. L'escadron départemental de sécurité routière est également intervenu principalement sur les RN 10 et 141. Une centaine d'infractions ont été constatées, majoritairement pour non-respect des temps de conduite (32), dépassements non autorisés (25) et surcharges (21).

# L'armée de l'air a dévoilé son nouveau bijou

**CHÂTEAUBERNARD** La base aérienne 709 vient de se doter de Pilatus PC-21. Ces avions ultramodernes vont remplacer les Epsilon TB-30 pour former les élèves pilotes de chasse

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

À l'origine, le programme s'appelait Cognac 2016. Avec deux ans de retard, les militaires étaient donc particulièrement heureux d'accueillir le nouvel avion de l'armée de l'air. Il s'agit du PC-21, fabriqué par l'industriel suisse Pilatus (lire ci-contre). Cet avion est destiné à l'école de chasse. Chaque année, il permettra de former 30 pilotes, 10 navigateurs officiers systèmes d'armes de l'armée de l'air, 10 pilotes pour la marine nationale ainsi que 10 moniteurs simulateur.

Il régnait donc une certaine émotion, hier après-midi, au moment de le présenter officiellement sur le tarmac de la BA 709. Le général d'armée aérienne Philippe Lavigne avait fait le déplacement pour l'occasion. « On peut dire que le PC-21, c'est l'entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle pour l'armée », a-t-il déclaré devant les journalistes de la presse nationale, venus assister à cet événement. Pour résumer, cet avion est un concentré de technologie. « Il est très polyvalent »

« Cet avion représente un saut technologique. Il est très polyvalent », détaille le général. On peut faire de la reconnaissance aérienne, de la défense, de l'attaque au sol... Le système d'armes simule des technologies proches du Rafale et du Mirage. Les élèves auront notamment un radar embarqué, un casque de vision haute et un « glass cockpit » (une planche de bord ressemblant à un écran plat).

C'est là tout l'intérêt du PC-21 : améliorer la formation des pilotes en simulant leurs futurs appareils de vol. Une stratégie faisant partie du programme Fomedec (Formation mo-



Deux engins sont arrivés sur la BA 709 et 15 autres seront livrés d'ici le début de l'année

demise et entraînement différencié des équipages de chasse). Ce plan prévoit que l'école de pilotage des avions de chasse de Cognac absorbe, en 2020, une partie de la base aérienne de Tours (37). Fini l'Alphajet que l'on voyait là-bas, l'Epsilon TB-30 (que l'on verra encore pendant dix ans en Charente) et le Grob 120. Le PC-21 remplace tous ! « C'est un saut technologique », résume le général Lavigne.

## Des économies en vue

Actuellement, deux appareils sont sur la base. D'ici le début de l'année prochaine, la formation pourra commencer avec 17 exemplaires, pour un coût total estimé à 220 millions d'euros. Mais l'armée s'empresse de faire cette précision : « Le PC-21, en remplaçant l'Alphajet et le TB-30, permet de réduire le nombre d'avions, mais aussi le temps de formation », défend le colonel Cyrille Duvivier, chargé des relations publiques de l'armée de l'air. « Ensuite, entretenir une hélice sur PC-21 coûte moins cher que les deux

## Ces avions ne sont pas français

La base aérienne accueille deux drones Reaper (américains), des avions Pilatus (suisse), dont la maintenance est confiée à une société britannique. Certains politiques se sont émus que l'armée confie des tâches si délicates à des pays étrangers. Interrogé par « Sud Ouest », le général Philippe Lavigne tient à relativiser : « Nous avons fait le choix de la compétence, désamorce le chef d'état-major de l'armée de l'air. Ces décisions ont d'abord été dictées par les performances des équipements. Et il s'agit de domaines qui ne concernent pas la Défense nationale. »

Autre problématique : les nouveaux PC-21 sont bien floqués d'un macaron « armée de l'air », mais ils n'appartiennent pas (encore) à la France. En effet, le contrat liant l'État à l'industriel suisse Pilatus est un leasing : les avions ne seront propriété française qu'au terme de onze années !

moteurs du TB-30. Au final, le coût d'utilisation de chaque machine pourrait être dix fois moins cher qu'avant. »

Dans cette vaste réorganisation, Cognac semble donc être un site privilégié pour l'armée. « La BA 709 fait face à de beaux défis », s'enthousiasme le colonel Amaud Gary, qui a pris le commandement il y a quel-

ques semaines. « La formation des équipages de chasse s'améliore, les drones Reaper vont passer de 6 à 12. À ce titre, Cognac est emblématique de la modernisation de l'armée. »

Déjà premier employeur du bassin avec 110 personnes, la base va accueillir 200 personnes supplémentaires dans les prochaines années, du fait de sa montée en puissance.

## Des simulateurs de haut vol

**ARMÉE** Désormais, les stagiaires pilotes se forment sur des machines reproduisant les conditions de vol

Si les avions de l'école de chasse montent en gamme, la formation aussi. Désormais, les simulateurs de vol font leur entrée dans le cursus des stagiaires pilotes. « Il existe plusieurs machines, qui s'adaptent au niveau des élèves », explique le commandant David. Le militaire fait partie des premiers formateurs à s'être rendus en Suisse, chez l'industriel Pilatus, pour apprendre à maîtriser l'avion et à enseigner son maniement sur simulateur.

Car désormais, les élèves vont beaucoup s'entraîner au sol. La partie si-

mulation représente 100 heures, contre 130 en vol. Elle s'explique par la complexité du nouvel avion. Le but est également d'avoir un meilleur niveau au moment de piloter pour la première fois l'avion.

Ainsi, un nouveau bâtiment est sorti de terre sur la BA 709. La salle la plus grande est gigantesque : elle accueille une sphère sur laquelle est projetée, en très haute définition, la vue du paysage aux commandes du PC-21. Des moniteurs accompagnent les jeunes recrues, mais ces dernières peuvent aussi s'entraîner en totale autonomie.



Ces simulateurs de vol permettent aux élèves de mieux maîtriser l'avion une fois aux commandes. PHOTOS LOIC ORQUIER



## LE PIÉTON

A assisté, hier, au défilé aérien du Pilatus PC-21. Et il a été surpris par le bruit. Les voisins ne pourront plus se plaindre du bruit. Enfin, disons que le son a changé. Celui de l'Epsilon TB-30 était vraiment mécanique, avec ses deux hélices. Le Pilatus PC-21 est quand à lui un avion à turbine (monoturbopropulseur), ce qui donne un résultat plus « doux ». Mais si l'on considère qu'il s'agit d'un nuisance, il va falloir s'armer de patience. Car le général l'adit : « Cet avion, on en a pour quatre décennies. » Pour les voisins de la base aérienne, ça peut être long...

JUSQU'AU 20 OCTOBRE

PROMO LITERIE

DAVILAINE  
La lecture, ça s'aime!

Meubles VERT  
COGNAC  
www.meublesvert.fr

## AGENDA

### AUJOURD'HUI

**Festival « Au fil du conte ».** À 15 h, spectacle « À l'envolée », par Sabrina Chezeau, à partir de 6 ans, à la bibliothèque. Tél. 05 45 67 29 67.

**« En avant la musique ».** De 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, peintures de J. Narceau, aux Récollets, salle du Prieuré.

**Info 16.** De 14 h 30 à 16 h 30, permanence gratuite pour l'aide au CV et lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche, recherche de stage... au 53 rue d'Angoulême, sans rendez-vous. Tél. 05 45 82 62 00.

**« Exposition 14-18 Poitou-Charentes ».** De 13 h à 18 h, autour de grands panesaux retraçant chacun la vie d'un personnage, pendant cette période, à l'Espace Découverte. Entrée libre. Tél. 05 45 36 03 65.

**Exposition temporaire.** De 14 h à 18 h, « Flamands et Hollandais au siècle d'or », au musée d'art et d'histoire. Tarif 5 € avec accès aux collections permanentes. Tél. 05 45 32 07 25.

**Exposition.** De 14 h à 18 h, « Portraits vigneron », par les Etapes du Cognac, au musée des Arts du cognac. Tél. 05 45 32 66 00.

# Au chevet de la fée électricité

**GENTÉ** Hier, des équipes d'Enedis réalisaient des opérations de maintenance sur une ligne de 20 000 volts. Visite de chantier

DIDIER FAUCARD  
d.faucard@sudouest.fr

Aujourd'hui, avoir de l'électricité quand on appuie sur un interrupteur ou que l'on tourne un bouton apparaît comme une évidence, presque un droit naturel.

À tel point que l'on oublie parfois que si l'énergie rentre dans les foyers, les lieux publics, les entreprises, c'est qu'il y a derrière des moyens, du matériel et des hommes pour assurer ce service. Et justement, l'invitation lancée par Enedis, hier, de venir faire un tour sur un chantier de maintenance, à Genté, d'une ligne de 20 000 volts, était une bonne occasion pour se remettre en tête ces évidences.

Une ligne qui au départ du site haute tension de La Nicerie à Châteaubernard dessert ensuite, outre Genté, les communes d'Angeac-Champagne, Juillac-le-Coq, Saint-Preuil et Verrières. « Aujourd'hui, nous sommes sur la fin, les deux derniers kilomètres d'une opération d'intervention d'une section de 10 km qui avait commencé en juin », expliquait Eric Danché, interlocuteur auprès des collectivités locales au sein de la direction territoriale Val-de-Charente d'Enedis.

« Mais au total, cela fait un an que nous menons une mission de nettoyage sur cette ligne. Nous commencerons d'ailleurs une autre opération à partir du 24 octobre », poursuivait-il.

Les lignes sont régulièrement inspectées soit par voie aérienne et hélicoptères, soit par des visites à pied

compte en voyant que la minuterie de leur radio-réveil ou de leur four ne fonctionne plus, ou que leur ordinateur est éteint. »

## Undrone, aussi

Des microcoupures qui ont donc été le signe de dégradations sur la ligne. Sachant que les lignes d'une manière générale sont, également, régulièrement inspectées par des repérages par hélicoptères ou des visites à pied. À propos d'inspection, la visite d'hier a permis à Christophe Balcerek, responsable

Pourquoi sur ce secteur en particulier ?

« Nous avons été alertés suite à la constatation de microcoupures par des clients. Généralement, ça dure moins d'une seconde. Mais les gens s'en rendent



Enedis à pied d'œuvre sous l'œil d'un drone. PHOTO LOIC DEQUIER

de la base Enedis de Cognac, de faire une démonstration d'un drone qui viendra désormais compléter l'inspection aérienne des lignes.

Christophe Balcerek est l'un des deux agents à avoir suivi une formation de pilote en Poitou-Charentes, « sur l'ensemble de la France,

pour le moment, Enedis en possède 70 », précisait-il. « Les dégradations peuvent être de plusieurs ordres : usure naturelle, intempéries, présence massive d'oiseaux, comme les étourmeaux par exemple, sur les lignes et qui les font bouger ou bien encore des chasseurs qui tirent sur les isolateurs,

par accident ou pas... », poursuivait, de son côté Eric Danché. À Genté, les équipes se sont attelées à remplacer des isolateurs, des pare-foudre, à changer des disjoncteurs, à refaire des ancrages... Pour que la fée électricité puisse à nouveau rentrer sans encombre dans les foyers.

# Le coup de gueule des Anciens combattants

René Giraudeau, le président du comité cognaçais de la Fédération nationale des anciens combattants Algérie Maroc Tunisie (Fnaca) depuis 1973, a été chaudement applaudi par les adhérents présents à l'assemblée générale mercredi 26 septembre, salle Jean-Tardif. Victime d'un AVC, il met un terme à ses fonctions. Le comité cognaçais réfléchit désormais à une direction collégiale.

Avant d'écouler l'ordre du jour, le commandant de la compagnie cognaçaise de gendarmerie, le capitaine Richard Abdelhadi, est venu présenter les règles préventives de sécurité afin de prévenir cambriolages et escroqueries. Le commandant ayant pris congé, quelques coups de gueule ont été poussés.

## Inquiétude sur la fiscalité

Au cœur des préoccupations figurait notamment la demi-part fiscale octroyée aux anciens combattants qui pourrait être remise en cause par Bercy. Ce qui a provoqué les foudres du vice-président Jean-Batiste Etcheberria : « S'il y a ce type d'agissements, on va vous demander de vous mobiliser. Et on ne fera pas semblant, ça se verra, ça s'entendra. » Jean-Claude Fayemendie s'indigne à son tour : « Faire des économies sur les conditions de vie de no-



Jean-Batiste Etcheberria, le capitaine Richard Abdelhadi et René Giraudeau. PHOTO S. B.

tre jeunesse alors qu'on disparaît un à un ! »

Des revendications que la Fnaca a fait remonter à la députée Sandra Marsaud après un rendez-vous très difficilement obtenu, relate Jean-Batiste Etcheberria. « Elle nous a écoutés très gentiment, n'a pas pris de position. Son travail est de remonter notre demande au groupe parlementaire. L'a-t-elle fait ? » Jean-Claude Fayemendie enfonce le clou : « Comment pourrait-elle com-

prendre le monde des Anciens combattants alors qu'elle ne comprend pas le monde de sa circonscription ? »

La Fnaca compte enfin alerter l'association des maires de Charente face au triste constat de total de délabrement de nombreux monuments aux morts. Certains noms n'y seraient même plus lisibles. « C'est un désastre », a déploré Jean-Batiste Etcheberria.

**Sandra Balian**

## Nettoyons la nature mobilise les bénévoles

**SAINT-LAURENT-DE-COGNAC** Samedi matin, plusieurs associations, parents et enfants se précipitaient vers les tables dressées dans l'atelier technique communal pour partir à la chasse aux papiers, canettes et bouteilles jetés dans la nature. Avant de s'impliquer dans cette tâche nécessaire à la propreté de la commune, ils ont pu profiter d'une table débordante de chocolatinas, croissants et boissons chaudes qui rassasiait les appétits. L'association de chasse de Saint-Laurent-Louzac - Saint-André inaugurerait son local en recevant 50 convives sur les 70 participants, au retour de leur périple. Au menu, piémontaise et taboulé suivis du traditionnel civet de sanglier avant la galette charentaise.



Samedi, à Saint-Laurent-de-Cognac, ils se sont mobilisés pour nettoyer la nature. PHOTO COLETTE-CHRISTIANE GUINÉ

## Un thé dansant pour la bonne cause

**CHÂTEAUBERNARD** Les bénéfices du thé dansant organisé par la résidence Les Jardins de Louise étaient destinés à l'association Pour que Swan marche jeudi 27 septembre. Sur le parquet de la salle de restauration mue en piste de danse, ils étaient une quarantaine à guincher, outre les résidents. Parmi les invités : la roseraie de Gourville, le club du troisième âge de Crouin, l'Ehpad Guy-Gauthier, le club des aînés de Cognac et Pacôme, artiste choucou des pensionnaires. La maman de Swan, Mildred Bineau, était aussi de la fête. Atteint de spasticité, son fils a subi une opération en Allemagne au niveau des jambes où il ne



Les bénéfices du thé dansant à Châteaubernard seront reversés à Pour que Swan marche. PHOTO SANDRA BALIAN

souffre quasiment plus. Swan a 6 ans et poursuit désormais sa rééducation à la maison. Mais les séances à Toulouse chez une kiné spécialisée et en

Pologne où le pays est à la pointe vont se poursuivre.

## Sports pour tous fait le bilan et se prépare pour l'avenir

**GONDEVILLE** Les adhérents et sympathisants de l'association Sports pour tous sont conviés à l'assemblée générale qui se tiendra vendredi 12 octobre à 18 h 30, salle de la mairie à Gondeville. Outre le bilan de la saison écoulée, les bulletins d'adhésion, le règlement de la cotisation annuelle, le calendrier des prochaines activités sera affiné. « Toutes les idées ou propositions d'activités seront les bienvenues. » Pour tout renseignement : Chantal Léonard (tél. 06 71 88 10 78) ; Bernadette Garnier (tél. 06 83 46 43 04) ; Gisèle Courtois (tél. 06 41 98 22 81).

## CHÂTEAUBERNARD

**Permanence du Cidvat.** Le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat) tient sa permanence ce mercredi 3 octobre de 15 à 18 heures, à la salle Jean-Tardif. Toute personne s'estimant victime d'une maladie professionnelle ainsi que son entourage peuvent se tourner vers l'association.

# L'UE s'attaque au blanchiment d'argent

**ÉCONOMIE** Les établissements financiers seront davantage surveillés. Les pouvoirs de l'Autorité bancaire européenne pourraient être renforcés



Les 28 ministres des Finances de l'UE étaient réunis hier, à Luxembourg. PHOTO:MAXPPP

Suite au scandale éblouissant la première banque danoise Danske Bank, les 28 pays de l'Union européenne ont promis hier d'améliorer les règles européennes pour lutter contre le blanchiment d'argent. Réunis à Luxembourg, les ministres des Finances de l'UE ont eu une première discussion sur une proposition faite par la Commission européenne à la mi-septembre visant à renforcer la surveillance des établissements financiers et mieux faire face aux menaces de blanchiment de capitaux.

Au cœur de cette initiative : le renforcement des pouvoirs du régulateur bancaire européen, l'Autorité bancaire européenne (ABE), fondée en 2010. L'entité, dont le siège va déménager l'an prochain de Londres à Paris, pourrait voir ses moyens augmenter pour assurer une surveillance unique plus efficace en matière de lutte contre le blanchiment.

#### **Réforme nécessaire**

« Tout le monde était d'accord aujourd'hui pour dire qu'il fallait une réforme. Mais à quoi elle va ressembler sur le long terme, il faut encore en discuter », a déclaré le ministre autrichien des Finances, Hartwig Löger, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE.

Des réserves sur la proposition de la Commission européenne ont notamment été émises par certains pays, comme la Finlande, l'Estonie et les Pays-Bas.

Le ministre danois des Entreprises, Rasmus Jarlov, dont le pays traditionnellement cité pour son faible niveau de corruption est désormais sur le devant de la scène avec le scandale de Danske Bank, a salué

la proposition de la Commission, la qualifiant de « constructive ». « Nous sommes tout à fait d'accord : il faut renforcer notre cadre commun de lutte contre le blanchiment de capitaux. C'est un phénomène transfrontalier qui exige une réaction au moins à l'échelle européenne », a-t-il dit.

#### **Affaire tentaculaire**

Revenant sur le scandale impliquant la Danske Bank, le ministre danois des Entreprises, Rasmus Jarlov, a affirmé que Copenhague avait « déjà tiré quelques leçons de cette affaire ». « L'enquête est en cours et nous voulons que la banque soit tenue responsable de ses erreurs, nous tiendrons nos partenaires européens informés », a-t-il promis.

Entre 2007 et 2015, environ 200 milliards d'euros ont transité par la filiale estonienne de Danske Bank via les comptes de 15 000 clients étrangers.

Une part importante de ces fonds, de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards, a été jugée suspecte, provenant essentiellement de Russie. Emporté par le scandale, le patron de la Danske Bank a démissionné il y a deux semaines, tandis que la banque a reconnu « savoir que certains clients de la branche estonienne présentaient de forts risques ».

Cette affaire, objet d'une enquête du parquet financier de Copenhague et de l'autorité danoise des marchés financiers, promet d'être tentaculaire, l'agence britannique de lutte contre la criminalité ayant annoncé récemment enquêter sur l'implication d'une société britannique.